

# MONTRE-NOUS Ton Visage

26

B. GUESPEREAU  
C. GUINARD  
P. DE RIEDMATTEN  
B. GANDILLOT  
ABONNEMENTS

DOCUMENTS  
d'INFORMATION  
de  
RÉFLEXION  
et de  
MÉDITATION  
sur le

LINCEUL  
de  
TURIN

Thérèse de l'enfant Jésus  
et de la Sainte Face



Bronze de Mme Colette Rodenfuser  
(Détail)

Publication éditée par l'Association «Montre-nous Ton Visage»  
Centre MBE 139 - 44, rue Monge - 75005 PARIS



# MONTRE NOUS TON VISAGE

SOMMAIRE	Pages
• ÉDITORIAL Béatrice GUESPEREAU	3-4
• ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de MNTV L'exposé du Professeur QUENTIN Résumé par Charles GUINARD	5-14
• IVe SYMPOSIUM de C.I..E.L.T. Compte rendu par Pierre de RIEDMATTEN	15-33
• IVe SYMPOSIUM de C.I..E.L.T.. Tribune libre par Benoît GANDILLOT	34-47
• FICHE D'ABONNEMENT	48
• Le SITE INTERNET de MNTV Référence du SITE Précision sur la liste de tous les articles parus dans la revue MNTV	2



**SITE INTERNET de MNTV**  
**Le site internet de notre revue MNTV**  
**a changé d'intitulé.**

**Vous pouvez le consulter en tapant:**

**<http://www.mntv.asso.fr/>**

**Consultez-le**

**et faites-le connaître à vos amis.**

**La liste de tous les articles parus**  
**dans la revue**

**«Montre-nous Ton Visage » depuis le premier numéro**  
**peut être consultée et imprimée à partir du site de MNTV**  
**<http://www.mntv.asso.fr/>**

**Cependant, l'ensemble des textes correspondant**  
**à cette liste n'est pas publié sur le site :**  
**seuls y apparaissent les textes des articles**  
**dont le titre est souligné sur le site.**

**Les textes des articles publiés sur le site**  
**peuvent être imprimés par ceux qui les consultent.**

**Si un texte d'article non publié sur le site vous intéresse**  
**demandez à l'adresse postale de MNTV s'il existe encore**  
**un exemplaire disponible du numéro correspondant.**

**Il pourra alors vous être envoyé par la poste.**

## Éditorial

# De Ménilmontant à l'université du Colorado

Béatrice QUESPEREAU

Avez-vous jamais assisté à "La Passion de Ménilmontant", où, depuis 70 ans exactement, une longue tradition a mis à l'honneur ce spectacle à couleur de mystère?

Qui sont-ils ? des artisans, des chômeurs, des commerçants, des ouvriers ou des cadres; ce sont parfois les enfants... de ceux qui jouaient il y a 30 ans!

La liste est longue, et les figurants nombreux: parmi eux, quelques raideurs ou gaucheries, certes, mais qui ont quelque chose d'émouvant: "Je te bénis, Père, de ce que tu as caché cela aux sages et aux savants et tu l'as révélé aux tout-petits".

De très bons acteurs aussi, notamment les personnages de Pilate, ou d'Hérode, qui ont une véritable épaisseur. Les décors varient... La musique est belle, les éclairages somptueux et ... la voix de Laurent Terzieff est là pour conduire le récit. Sobriété et force dans les scènes de la Passion, y compris des coups et sévices. Enfin une belle trouvaille pour la scène finale, où les trente figurants, cachés par un effet de rideau, réapparaissent tout à coup en vêtements de tous les jours: débardeurs, bleus de travail, bluejeans... Le petit peuple de "Ménilmontant" au milieu duquel émerge la robe blanche du Ressuscité: "Je suis avec vous jusqu'à la fin des temps".

"Notre coeur n'était-il pas tout brûlant tandis qu'il nous parlait en chemin?"

C'est vrai sans doute pour ceux qui jouent cette Passion, mais aussi pour ceux qui ont assisté à ce spectacle populaire, où tout un quartier s'est mobilisé dans la fierté et la fidélité à une belle tradition.

Autre tableau, quelques semaines plus tard: c'était le 27 avril, à Notre Dame de Paris, dans la chapelle Notre Dame des 7 douleurs. Les Chevaliers du St Sépulcre, en grande tenue de cérémonie, accompagnaient la procession portant la relique de la couronne d'épines<sup>1</sup>, pour la présenter à la vénération des fidèles rassemblés là: une centaine de congressistes à l'issue du Congrès International, réuni par le CIELT<sup>2</sup> à Paris les 25 et 26 avril 2002.

Parmi eux, la robe noire et ample d'une femme orthodoxe, visiblement très émue; puis, parmi d'autres, la haute silhouette, sobre et digne, du Dr John Jackson, venu des USA, professeur à l'université de Colorado, connu pour ses travaux sur la tridimensionnalité, qui s'approche et se prosterne, très profondément, très humblement, devant la couronne, présentée sous un entourage de cristal de roche, par deux chevaliers. Belle image de l'humilité de la foi qui peut accompagner la hauteur de l'intelligence.

Le disciple n'est pas plus grand que le maître... Là où le maître s'est abaissé sans "garder jalousement le rang qui l'égalait à Dieu", nous ne pouvons que plier le genou. C'est peut-être ainsi que nous discernons mieux "ce que l'oeil n'a jamais vu, l'oreille jamais entendu", ce cadeau inouï qui subsiste, pour nous, sur le Linceul.

4

Béatrice QUESPEREAU  
Présidente de MNTV

<sup>1</sup> Habituellement sortie le vendredi saint; et dorénavant chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois à 15 heures.

<sup>2</sup> Lire les deux comptes rendus de ce congrès à la suite de cet éditorial.

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU 21 MARS 2002**

**EXPOSÉ DU  
PROFESSEUR QUENTIN**

*La présentation résumée qui suit a été rédigée par le Général Guinard à partir des notes prises au cours de la conférence. Le Professeur Quentin a relu l'ensemble de ces pages qui présentent ainsi correctement sa pensée.*

En introduction de son **exposé**, le **professeur QUENTIN** rappelle que le linceul de Turin, en offrant au regard un visage empreint de sérénité, invite toute personne qui en débat à se dépouiller d'une attitude passionnelle.

A son sens, l'essentiel du message évangélique sur la mission de l'homme sur la terre prend corps dans les citations suivantes: "*La gloire de Dieu est l'homme vivant*" "*La vie de l'homme est la vue de Dieu*" - "*La vie de l'homme c'est connaître et aimer Dieu*" (St Irénée, thème repris en substance dans le Prologue du "*Catéchisme de l'Église catholique*")

Le titre de "*Montre-nous ton Visage*" répond à la soif ardente du chrétien de voir Dieu.

Réfléchissons donc aux motivations profondes de l'intérêt que nous portons au linceul au regard de ce but de tout homme qu'est la vue de Dieu.

\*\*\*

Dans la contemplation du linceul, il y a trois manières d'appréhender cet objet vénérable.

Il y a d'une part un objet techniquement incompréhensible. On

voit d'autre part le fruit d'une histoire, l'aboutissement d'une origine complexe. Enfin on est en présence d'un linge porteur d'une iconographie exceptionnelle.

A ces trois manières d'appréhension correspondent les trois questions suivantes:

- 1) *Qu'est-ce que c'est ?* et là le scientifique est à sa place.
- 2) *D'où vient-il ?* question dont l'importance est parfois majorée.
- 3) *Qui est cet homme ?*

Sur ce dernier point, les hommes de bonne foi s'accordent depuis un siècle pour dire qu'il y a une sorte d'interpénétration entre l'homme représenté sur le linceul et le Jésus des évangiles de la Passion. On peut dire que c'est une icône incomparable des évangiles de la Passion, et même plus qu'une icône, car personne ne peut préciser qui ou quoi a formé cette image. Or une icône renvoie à une main, et dans le cas présent, quelle main, quel artiste, ou pour parler comme certains, quel faussaire?

C'est plus qu'une icône, car la pertinence de ce qui a été représenté est souvent apparue des siècles après que l'icône ait été formée, c'est-à-dire que cette interpénétration de la représentation avec les textes qu'elle représente prend son sens à la lumière de ce que nous savons maintenant et que, selon toute vraisemblance, nous ne savions pas au XIV<sup>e</sup> siècle ou avant.

De plus, dans la grande tradition de l'Église, notamment de l'Église d'Orient, l'icône n'est pas d'abord une représentation, mais le signe d'une présence.

*"Quiconque vénère une image, vénère la réalité qui y est représentée"* (Concile de Nicée II, 787).

On voit donc que le rapport à l'icône n'est pas le rapport d'une personne qui se promène dans un musée, à la recherche de l'adéquation de ce qui est représenté à l'idée qu'elle se ferait d'un thème donné. On est dans la contemplation d'une présence. La réponse à la troisième question est donc claire.

\*\*\*

Les réponses aux deux autres questions le sont beaucoup moins. Il est difficile, en effet, de dire qu'on a tout compris. Nous n'avons aucune idée précise sur le processus de formation des images corporelles. Nous disposons de bribes, d'éléments, mais pas de l'ensemble du mécanisme. De même, il est raisonnable de dire que la connaissance incontestable du lieu et de la date de formation des images corporelles nous échappe encore.

Nous sommes, certes, en présence d'une représentation icono-

graphique extrêmement précise (à l'exception de la représentation des doigts qui peut peut-être appeler quelques réserves) mais dans la mesure où nous ignorons le processus de formation de l'image, sa perfection n'apporte pas d'indication sur l'origine historique de sa confection.

Si, de plus, un jour on acquérait une certitude, d'ordre historique probablement, le problème de la formation de l'image n'en resterait pas moins entier.

Pour les scientifiques, il en résulterait la persistance d'une grande question, particulièrement importante à notre époque en matière d'évangélisation, car il est indispensable de pouvoir lier la présence d'un objet, au demeurant particulièrement intéressant, à l'explication de sa formation.

Aussi est-il très important de ne pas bloquer toute la discussion sur le problème de l'authenticité.

\*\*\*

Revenons maintenant à certains aspects relatifs aux trois questions posées.

### **L'objet techniquement incompréhensible**

Le problème majeur concerne l'image corporelle.

D'une certaine manière, et jusqu'à un certain point, on a une conception à peu près claire de ce qui pourrait être l'origine et la nature de la coloration des fibres. Les analyses de 1978 ont démontré l'origine physico-chimique de la coloration et la façon dont elle a été réalisée, grâce à un dépôt d'énergie. Néanmoins le processus global qui a entraîné cette coloration, qui forme signal, reste une énigme.

Les éléments du puzzle sont: un dépôt d'énergie très superficiel, relativement modéré (autrement il y aurait risque de teinte noire ou de trou), et une profondeur de dépôt à peu près constante sur la surface du linge.

On note également une très bonne résolution de l'image et un certain codage de la distance d'un objet ayant la forme d'un corps à une surface relativement régulière et continue par rapport au relief d'un visage.

Encore plus intrigant est le fait qu'il existe deux images -une image qui est le décalque de taches sanguines - et une image corporelle, sans qu'il y ait correspondance géométrique parfaite entre ces deux images.

Tout se passe comme si, dans un premier temps, il y avait impression d'un linge qui serait collé sur une forme corporelle, puis qui se déploierait, permettant une image par projection orthogonale. C'est-à-dire que la géométrie de ce qui a reçu l'image n'est pas la même dans

les deux cas.

On peut fabriquer une image par contact ou distance

Pour ce qui est de l'image corporelle, on peut exclure le procédé par contact puisque l'image sanguine qui a été obtenue vraisemblablement par contact n'a pas la même géométrie que l'image tridimensionnelle. En outre précisément l'information sur une distance entre source et image est incompatible avec un contact.

Tout procédé de coloration à distance comporte deux grandes catégories de phénomènes:

- le transfert d'énergie peut être réalisé par des vapeurs et, dans ce cas, on s'oriente vers un processus chimique de dépôt d'énergie
- ce transfert peut être obtenu par rayonnement.

Il semble possible d'éliminer l'emploi de la vaporographie car l'isotropie de l'émission gazeuse ne paraît pas compatible avec la résolution que l'on observe. D'autre part, dans un tel cas, il serait difficile d'expliquer la superficialité du dépôt et son homogénéité.

Pour ce qui est du rayonnement il en existe deux sortes:

- d'une part, des particules sans masse, qui interagissent suffisamment avec la matière, c'est à dire des photons,
- d'autre part, des particules ionisantes.

Dans les deux cas, la résolution de l'image semble imposer une directionnalité qui pourrait provenir soit d'un mécanisme de production, soit d'un mécanisme de sélection ou de redressement du rayonnement: pour les photons, une collimation, pour les particules chargées un champ électrique.

En ce qui concerne les photons, on n'a pas encore, à ma connaissance, réussi à établir une image répondant à la condition de superficialité et de densité d'énergie déposée convenable.

En ce qui concerne les particules ionisantes, le domaine est bien balisé, car nous en connaissons le parcours dans la matière en fonction de l'énergie, du type de particule et de la nature du matériau.

C'est le mérite du Père RINAUDO d'avoir réalisé ce type d'expérience: envoyer des protons accélérés dans un accélérateur électrostatique, d'abord au centre nucléaire de Grenoble, puis à celui de Bordeaux. En utilisant des protons d'une énergie de l'ordre du MeV, on produit une coloration semblable, à quelques réserves près, et une superficialité correcte.

Le fait qu'avec un laser on n'ait pas encore réussi à produire une telle qualité d'image, le fait que la collimation des photons sur les parties antérieure et postérieure d'un corps demeure inexpliquée, fait qu'il est plus difficile d'admettre l'hypothèse de photons directionnels.

Soit, mais il reste une inconnue totale: le mécanisme de production des rayonnements.

Si on élimine le mécanisme directionnel de formation des particules, on peut à la rigueur imaginer la présence d'un champ électrique.

Mais des questions demeurent.

Quelle est l'origine du champ électrique, quelle condition de distance parcourue entre source et tissu doit-on satisfaire pour redresser efficacement et surtout, quelle est l'origine des protons dont l'action serait (de mon point de vue) la moins improbable?

Tant qu'on n'obtiendra pas de réponses convaincantes à ces questions, on ne dira pas qu'on dispose d'une explication scientifique. On a simplement contraint le problème de la recherche scientifique en disant: on pourrait fabriquer une telle image avec des protons monodirectionnels de telle énergie.

Quelle pourrait être l'origine de ces protons?

Ils doivent être produits à la surface du corps, autrement ils ne pourraient pas en sortir. Si on admettait qu'ils sont produits à l'intérieur et que seuls sortent ceux qui se trouvent à la surface d'un corps, on devrait imaginer un processus de dématérialisation dans la masse qui se traduirait par une chaleur qui mettrait en cause l'existence postérieure du corps du linceul et de tout ce qui l'entourait ... Il s'agit donc d'une question redoutable.

On voit mal comment la dématérialisation qui se serait produite sur un objet en forme de corps aurait miraculeusement protégé un élément matériel aussi proche qu'un linge qui l'entourerait.

Donc l'homme de science avoue simplement ne pas pouvoir répondre scientifiquement à la question de l'origine des protons.

A propos des protons, la coloration obtenue semble apparaître sur le sommet des fils. C'est un fait qu'il faut expliquer. Il n'est pas exclu que, dans le cas d'un linge relativement récent, des produits de traitement soient restés dans les interstices, arrêtant là les protons avant de disparaître après des siècles.

Il y a donc un problème qui demeure: on obtient en laboratoire la couleur et la superficialité de l'image, mais pas exactement la structure spatiale de ce qu'on voit sur le linceul.

On recule donc un peu les limites de l'inconnu.

Mais on imagine mal qu'on aurait pu faire au XIV<sup>e</sup> siècle ce qu'on ne peut pas vraiment faire maintenant.

## **Origine et histoire du linceul avant 1357**

### **Datation au C 14**

Une remarque préalable de type méthodologique s'impose. La démarche de validation de l'hypothèse historique n'obéit pas aux mêmes règles que la démarche de validation de l'hypothèse en sciences de la nature.

Pour les sciences de la nature, on s'appuie sur le principe d'universalité selon lequel la répétition d'un protocole déterminé se traduit par la répétition du même résultat.

Les sciences historiques n'usent pas de ce privilège; elles ont affaire avec le fragmentaire, l'accidentel. En revanche, quand elles possèdent un document, elles tiennent une part de la réalité tandis que les scientifiques doivent inlassablement vérifier que le protocole suivi a bien été défini.

Donc l'universalité est une "croix" pour les sciences de la nature, l'intermittence du donné est une "croix" pour l'historien. D'un côté il y a une certitude à trous, c'est l'histoire, de l'autre une approche conjecturale du réel.

Aussi, lorsqu'on fait intervenir les sciences de la nature dans les débats historiques convient-il de garder à l'esprit cette difficulté pour obtenir la meilleure collaboration possible de leurs tenants.

### **Affaire de la datation au carbone 14**

- La question du choix des équipes, du protocole d'expérience, du prélèvement du tissu, du suivi des expériences, a fait preuve d'un amateurisme qu'on ne s'attendait pas à trouver à ce niveau et sur un tel sujet. Mais cela ne justifie pas que l'on dise que ce qui a été fait n'est pas valable.

- Certaines fuites, certaines attitudes arrogantes avant et pendant la proclamation officielle des résultats de la part de certains membres des équipes ont été désagréables, mais cela ne suffit pas à invalider les résultats obtenus.

- La nature des échantillons, la qualification des équipes, la pertinence des équipements utilisés, le traitement préalable des échantillons, le traitement des corrections standard pour obtenir l'âge excluent tout soupçon a priori.

Alors, y aurait-il erreur quand même?

Le processus utilisé dans la datation au Carbone 14 ne donne pas une date, mais une concentration isotopique relative. Lorsque l'on passe de cette concentration isotopique relative à une date, quelles sont

les sources d'erreur possibles?

*Trois hypothèses peuvent être formulées.*

1) Les mesures effectuées ont été correctes, les équipes étaient qualifiées, mais les échantillons ne provenaient pas du linceul parce qu'il y aurait eu substitution délictueuse, voire conspiration de membres des équipes. Si cette hypothèse ne peut être éliminée dans l'absolu, sa probabilité est très faible et je suis incompetent pour en juger.

2) Lors de la prise des échantillons, des éléments non homogènes du linceul ont été prélevés. A ce sujet, certains ont fait état de reprises qui auraient été effectuées sur ce linge. A cela on peut objecter que pour se tromper de 13 siècles dans la date interprétée, il faut que la moitié du carbone, au moins, soit du carbone jeune, ce qui n'est pas raisonnable car la texture du linge en serait vraisemblablement affectée: en outre, en pareil cas, on ne peut admettre que les experts en tissus anciens ne s'en soient pas aperçus.

Il y a eu pollution, par contact, par filtrage, par prolifération d'organismes carbonés vivants. Des traitements existent; toutefois, on ne peut exclure la rémanence d'une pollution résiduelle, l'essentiel ayant disparu.

En ce qui concerne la capture de carbone atmosphérique par un processus à haute température, l'apport en carbone nécessaire pour un rajeunissement de 13 siècles paraît exclu pour les mêmes raisons que précédemment.

L'hypothèse de la pollution paraît peu probable.

3) Nous avons déjà dit que lors d'une telle datation, on ne mesure pas un temps mais une concentration isotopique relative. Pendant le laps de temps significatif écoulé entre la date de l'origine du matériau et la mesure par le C 14, on ne peut exclure totalement a priori qu'il y ait eu de l'irradiation, donc renforcement en C14.

Dans la mesure où l'image aurait pu être produite par irradiation de particules ionisantes à des énergies de l'ordre de grandeur du MeV, c'est-à-dire de l'ordre de grandeur du processus d'interaction forte, des transmutations auraient pu se produire dès lors dans un environnement radioactif de particules qui véhiculent des énergies de l'ordre de grandeur de celles mises en jeu dans les réactions nucléaires.

Si cela était le cas, il aurait pu en résulter des transmutations.

Mais de nouvelles questions sont alors ouvertes: quelles sont la ou les réactions impliquées, quelle énergie ?

L'énergie va définir très grossièrement la probabilité de réaliser la transmutation donnée. L'intensité du projectile doit être adaptée à la

quantité de ce que l'on veut produire. L'énergie du projectile doit tenir compte du phénomène de recul des particules transmutes, car si ce recul est trop fort, il y a risque de manque de cohésion dans les fibres et donc de perte de ces particules.

Il y a en conséquence une quantité impressionnante de mécanismes à envisager et il convient d'imaginer les réactions qui produiront des effets déterminés. Comme pour les protons, il faut rechercher l'origine des particules qui effectueraient ces transmutations.

On peut imaginer que, puisqu'il y a eu des protons, il y a eu autre chose qui ait pu augmenter la population de  $^{14}\text{C}$  mais c'est loin d'être aisé.

Toutes les études concernant l'énergie, les sections efficaces, la tenue (compte tenu des phénomènes de recul dans les fils), sont des études relativement fines qui ne sont pas encore conclusives, et de toute manière, la question de l'origine de ces particules demeurera.

Pour terminer sur ce sujet, notons qu'il n'est pas interdit de penser que la fourchette comprise entre 1260 et 1390 puisse être décalée vers le haut. C'est-à-dire qu'il faudrait descendre la borne inférieure un peu en-dessous de 1260.

Il y a deux raisons à cela:

- Le codex Pray qui date de la fin du XIIe.
- Après la découverte d'inscriptions autour du visage de l'homme du Suaire et leur confirmation par les travaux très solides d'André Marion, il est frappant de constater que les nombreuses recensions anciennes et très précises de ce qui était visible sur le Suaire ne mentionnent aucune de ces indications fortes, telle que "nazarenos". Il est donc raisonnable de penser que ce qui était invisible au XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> siècles l'était parce que d'origine déjà assez ancienne. Notons néanmoins qu'il s'agit là d'un argument faible.

### L'homme du Suaire

Qu'attendons nous de la contemplation du Suaire? Certainement pas une preuve de la résurrection.

La foi s'éprouve comme un don gracieux reçu, elle ne se prouve pas par une œuvre humaine.

Le rôle de l'Association MNTV est d'amener sur la route de l'acte de foi, en engageant à voir comme saint Jean qui a vu, puis a cru. L'évangéliste ne nous dit pas qu'il a cru parce qu'il a vu. Saint Pierre aussi a vu. Mais l'évangéliste nous dit qu'ayant vu il a décidé de croire, ou, plus précisément, qu'il a acquiescé à ce qui lui était proposé de croire.

En reprenant le psaume 80 "Fais luire ta Face et nous serons sauvés" insistons sur le NOUS car il ne s'agit pas du rapport d'une

personne devant Dieu, ni d'un groupe devant Dieu, il s'agit du rapport du peuple dans son ensemble: la restauration d'Israël. Ce qui est en jeu n'est évidemment pas une affaire entre l'Association et Jésus, mais entre Jésus et son peuple.

Nous sommes engagés dans un service missionnaire à travers le linceul.

Dans sa lettre apostolique *Novo Millennio Innuente* Jean Paul II envoie l'Église évangéliser. Il nous dit de commencer par contempler le Visage "car c'est là que l'Église reçoit son trésor et sa joie".

N'est-ce pas une feuille de route pour une Association qui a un tel titre? C'est un appel à aller au large.

*"Ne cherchez pas parmi les morts celui qui est la vie" - "Il n'est pas ici. Voyez où on l'a mis; il vous précède en Galilée" - Allons y, le Seigneur nous précède.*

\*\*\*

- La parole est donnée au Père RINAUDO qui expose l'essentiel des recherches qu'il a effectuées, recherches qui ont fait l'objet d'articles dans plusieurs bulletins de l'Association.

Le professeur QUENTIN en souligne tout l'intérêt. Cependant ces recherches sont, à son avis, loin de fournir toutes les explications scientifiquement requises, et, d'autre part, elles font intervenir une double singularité du point de vue physique et du point de vue historique. *In fine*, tout se passe comme si on essayait de voir quel est l'outil dont Dieu aurait pu se servir, dans la boîte à outils de la création des lois physiques pour, éventuellement, faire un miracle. Là, nous sortons clairement de ce que la science peut dire.

Par rapport au miracle, la science constate un avant et un après. Notre méconnaissance de ce qui se passe entre les deux est une condition nécessaire de l'existence d'un miracle.

Dans le cas présent, on fait intervenir une singularité exceptionnelle dans le domaine physique qui va se produire exactement au moment de la singularité historique de l'événement de la Résurrection.

On décrit là quelque chose qu'on peut appeler un miracle. Mais il ne faut pas qu'il y ait d'ambiguïté et laisser croire qu'on a expliqué le miracle. Là, le scientifique se retire.

### Remarques

1) Le terme miracle suscite plusieurs remarques.

- Pour un intervenant, s'en remettre au miracle lorsque l'explication scientifique fait défaut, et s'en servir comme d'un joker tenu en réserve, c'est admettre que tous les modèles sont bons.

- Un autre intervenant fait observer que si les phénomènes qu'aborde le Père RINAUDO entrent en jeu, il y a eu enrichissement en radiocarbone. Le fait d'admettre qu'une différence existe entre la date du suaire et la date obtenue prouve que les phénomènes sont entrés en jeu. Il faut bien expliquer le supplément de 15% de radiocarbone. Or il n'y a dans la nature aucune cause naturelle d'enrichissement de 15% de radiocarbone. En prouvant qu'il y a eu irradiation, on prouve qu'il y a eu miracle.

Le professeur QUENTIN convient de ce qu'il y a irradiation s'il y a eu enrichissement en radiocarbone. Mais pour le physicien, il y aurait eu irradiation sans que l'on puisse en préciser la cause, le miracle n'existant pas dans son horizon scientifique. Il n'y aura un énoncé scientifique que si l'on commence à préciser que cette irradiation a pu avoir telle ou telle cause. Le fait de dire qu'il y a eu irradiation ne fait pas prendre position sur le plan scientifique ni sur le plan du miracle; on peut dire que c'est la seule conséquence logique. Sur la nature de l'irradiation, c'est une toute autre affaire.

2) Il est demandé s'il ne serait pas possible de progresser en matière de neutrons mis en jeu dans l'expérience du Père RINAUDO en utilisant la méthode de la neutronographie mise au point au CEA. Cette méthode permet de voir les éléments du corps hydrogénés, éléments de faible masse atomique. Si une expérience mettant en jeu des neutrons sur un tissu vivant était possible, peut-être pourrait-elle donner matière à comparaison avec ce qu'on voit sur le linceul et ouvrir une voie à explorer.

En réponse à cette proposition, le père RINAUDO précise que l'emploi des neutrons, dans l'expérience qu'il a effectuée, a été sans effet sur la coloration.

D'autre part, il souligne l'importance de procéder aux expériences suivantes:

- datation du fil qui a servi à coudre la bande latérale
- datation du fil de la bande latérale
- recherche de la présence de chlore 36

En terminant, le professeur QUENTIN revient sur le nombre important de questions soulevées par les propositions du Père Rinaudo et dit à nouveau qu'il n'a pas d'explication sur l'origine des photons virtuels et leur polarisation.

**Charles GUINARD**

*Rapporteur de l'AG & Trésorier de MNIV*

# IV<sup>e</sup> SYMPOSIUM SCIENTIFIQUE

## SUR LE LINCEUL DE TURIN

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Pierre de Riedmatten**

Le CIELT (Centre International d'Etudes sur le Linceul de Turin) a organisé à Paris, les 25 et 26 Avril 2002, son quatrième « symposium scientifique international » sur le Linceul de Turin. Pour mémoire, les trois précédentes manifestations de ce type avaient eu lieu respectivement à Paris en 1989, à Rome en 1993, et à Nice en 1997.

Ces deux journées de travail intense, qui permirent de réunir de nombreux spécialistes du Linceul, et auxquelles plusieurs membres de MNTV ont assisté, ont été ouvertes par Mgr. Ghiberti, assistant du cardinal Poletto, archevêque de Turin et custode pontifical pour le Saint Suaire. Elles ont été suivies, le samedi 27 Avril, par une émouvante cérémonie, dans une chapelle de l'église Notre Dame de Paris réservée à cet effet: le Père Riocreux, curé de la cathédrale, en présence des chevaliers du Saint-Sépulcre, a permis aux congressistes de vénérer longuement la Sainte Couronne d'épines, ramenée en 1239 à Paris pour être placée dans la Sainte Chapelle spécialement construite par le roi Saint Louis pour l'abriter.

Dans son message d'accueil, lu aux congressistes, le cardinal Poletto a rappelé notamment que c'est de France qu'est venu « l'inestimable présent de ce signe ineffable de la bonté miséricordieuse de notre Dieu et Sauveur Jésus », et que d'autre part c'est avec Paul Vignon qu'a commencé la recherche rationnelle sur le Linceul. Mgr. Ghiberti a également rappelé le sens du Linceul pour l'Eglise, qui concentre sa pensée sur la valeur de l'Image, reflet de la souffrance humaine du Christ, image de l'Amour de Dieu, et « miroir de l'Evangile ».

Les travaux du symposium, qui ont été développés par plus de quarante intervenants, peuvent se répartir selon les grands thèmes suivants (ce découpage étant différent de celui adopté pour les présentations) :

- I- Les aspects historiques
- II- Le tissu et sa datation scientifique
- III- L'art et l'iconographie
- IV- Les autres reliques
- V- Les aspects médicaux
- VI- La formation de l'image

Plusieurs avancées ou perspectives intéressantes ont été présentées, notamment : dans les domaines suivants : histoire (passé de Geoffroy de Charny, Sainte Coiffe de Cahors) ; pliages différents du tissu ; médecine (mécanismes de la mort, stigmates) ; et éventuelle formation naturelle de l'image (étude de séismes). Avant de résumer les principales interventions, il convient de saluer trois initiatives utiles pour l'avenir :

- M. Heçquard, membre du comité d'organisation du CIELT, a présenté un projet de classification, par thèmes, des différentes rubriques concernant le Linceul, en vue de constituer, sur un logiciel courant (du type « Access »), une base de données ouverte à tous, disponible dans un « Centre français de documentation sur le Linceul de Turin », à créer prochainement. Les autres associations sur le Linceul de Turin ont été invitées à participer (avant l'été) à un groupe de travail sur le projet de documentation présenté ;

- K. Propp, physicien américain, a présenté les outils informatiques performants qui ont été développés récemment pour aider les chercheurs dans l'analyse des images; ces outils (logiciels, scanners, densitomètres, méthodes d'analyses stellaires,...) permettent de déceler des détails que l'on ne peut pas voir à l'oeil nu ;

- G. Fanti, professeur à l'université de Padoue, constatant que certains résultats, tenus pendant longtemps pour acquis, n'ont pas été toujours obtenus avec la rigueur scientifique nécessaire et ont été fortement remis en cause ultérieurement, a insisté sur l'importance de mettre sur pied une véritable commission scientifique, pour réexaminer les travaux précédents et ne laisser publier que des résultats incontestables.

Ce sujet majeur, vis à vis de la communauté scientifique internationale, de la crédibilité des travaux sur le Linceul de Turin, a été repris, avec insistance, par le professeur B. Barberis, directeur du Centre International de Sindonologie de Turin, dans son allocution de clôture.

Pour ce qui suit, en attendant la publication ultérieure des « Actes » du Symposium, le lecteur voudra bien tenir compte que ces résumés résultent, en partie au moins, de notes prises rapidement pendant les exposés<sup>1</sup>. Le lecteur

---

<sup>1</sup> M. Guerreschi (cf.II-1) et Mme de Liso (cf.VI-1) ont validé les résumés concernant leurs exposés

devra également faire preuve de discernement vis-à-vis de certaines des hypothèses avancées.

## I- Les aspects historiques

### I-1 La famille de Charny au XIV<sup>e</sup> siècle

-G.M. Zaccone, docteur en histoire (Italie), a commencé récemment à dépouiller des archives importantes transmises au centre de sindonologie de Turin, notamment une « Chronique Aragonaise » de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, et les correspondances échangées sur les recherches effectuées au début du XX<sup>e</sup> siècle par le baron du Theil<sup>2</sup> concernant le passage en Grèce de la famille de Charny. Cette piste paraît intéressante, car le dépouillement de ces archives, qui reste à poursuivre, pourrait permettre de connaître le passé de Geoffroy I<sup>o</sup> de Charny avant qu'il ne tienne le rôle important que nous lui connaissons après 1347. Il semble, en effet, que, pendant une période assez brève, la famille de Charny se soit développée davantage en Grèce qu'en France. Le père de Geoffroy I<sup>o</sup> de Charny serait parti en Grèce en 1314 avec Louis de Bourgogne, lequel devait prendre le principat d'Achaïe. Dreux de Charny, frère de Geoffroy, aurait pu accompagner son père, tandis que le fils aîné (Jean I<sup>o</sup>) serait resté en France. Après une victoire en Morée (Péloponnèse), le prince Louis de Bourgogne aurait récompensé Dreux de Charny en lui donnant la terre du seigneur qui l'avait trahi pendant la bataille. Dreux aurait alors été à la tête de deux importantes baronnies de Grèce, mais il serait mort jeune, et Geoffroy, qui serait également venu en Grèce vers cette époque, se serait retrouvé chef de famille pendant la minorité de sa nièce Guillemette, fille de Dreux ; celle-ci a épousé Philippe de Joinville en 1335, et Geoffroy aurait pu alors rentrer en France, tandis que le ménage de Joinville ne serait rentré en France qu'en 1353, très peu de temps avant l'apparition du Linceul à Lirey.

### I-2 Datation du Codex « Pray » par la paléographie

-E. Poulle, membre de L'Institut de France, a montré que le Codex « Pray », découvert au XVIII<sup>e</sup> siècle à Bratislava, par le père jésuite G. Pray, et entré à la bibliothèque de Budapest au début du XIX<sup>e</sup> siècle, est en fait le regroupement de deux manuscrits du XIII<sup>e</sup> siècle, dont la remise en ordre n'a été réalisée qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le deuxième manuscrit, numéroté en

---

<sup>2</sup> Orthographe non garantie

chiffres arabes, contient un sacramentaire et un calendrier, l'ensemble étant datable de 1195. Le premier manuscrit, numéroté en chiffres romains et peut-être plus ancien, contient 28 feuillets dont les deux derniers comportent les fameuses cinq miniatures relatives à l'ensevelissement et à la résurrection du Christ, à savoir: le Christ en croix ; la descente de croix ; l'onction du corps nu du Crucifié [avec le croisement caractéristique des mains sans les pouces visibles] ; la visite des saintes femmes au tombeau [avec, sur le linceul vide et couvert de chevrons, les fameux groupes de quatre trous en forme de « L » que l'on retrouve sur la copie de Lierre (1516) et sur le Linceul de Turin]; et le Christ en majesté, avec un texte dit « Exultet ». Or, ces cinq dessins se trouvent à la fin, à la jonction avec le deuxième manuscrit, le dernier dessin (« Exultet ») débordant sur la première page du deuxième manuscrit. Cela montre que ce double feuillet a sans doute été inséré au moment de la réunion des deux manuscrits, voire juste après, puisque l'opérateur a manqué de place et a utilisé le recto (libre) de la première page du manuscrit suivant. Les cinq miniatures se rapportant au Linceul peuvent ainsi être datées de la fin du XII<sup>e</sup> ou du tout début du XIII<sup>e</sup> siècle, en tous cas d'avant la mort du pape Innocent III en 1216.

### I-3 Les linges sépulcraux de Constantinople

- Pour C. Barta, historien espagnol, il convient de distinguer les trois linges funéraires qui se trouvaient à Constantinople au début du XII<sup>e</sup> siècle. Aucun des textes relatifs aux linges situés au palais impérial du Boucoléon ne ferait allusion à une image ; en outre, une parcelle de ces linges, de dimensions 30x 40 cm, arrivée à Paris en 1242, avec d'autres reliques de la Passion, a été envoyée par Saint Louis à Tolède, où elle se trouve encore ; mais elle ne peut pas faire partie du Linceul de Turin, car elle ne manque pas dans le Linceul et qu'elle est en lin de moindre qualité, avec une torsion en « S ». Le mandylion venu d'Edesse ne devrait pas non plus pouvoir être identifié au Linceul de Turin ; en effet, il serait arrivé à Paris dans une « boîte » de dimensions modestes avec une peinture sur la face supérieure, et cette boîte serait restée à Paris jusqu'à la Révolution, comme semble le montrer l'étude conduite en 2001 par J. Durand, conservateur en chef au musée du Louvre, qui a édité un catalogue des reliques de la Sainte Chapelle. Mais peut-être la « boîte » en question ne contenait-elle le Linceul qu'à l'origine<sup>3</sup> ? En conséquence, C. Barta estime que le Linceul de Turin pourrait être plutôt identifié au « sydoine » qui se trouvait à l'église des Blachernes.

---

<sup>3</sup> A noter que le Père Dubarle a mis en évidence que le coffre correspondant paraissait vide dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (cf. « Histoire ancienne du Linceul de Turin » tome 2 p. 89- Editions F.X. de Guibert- 1998)

- Pour I. Dickinson, professeur en Grande Bretagne, l'image d'Edesse est bien le Linceul de Turin qui a une longueur de 8 coudées de 21,6 pouces, et une largeur de 2 coudées. le Linceul est arrivé à Paris dans un reliquaire, plié selon la règle d'or (en multiples de 21,6 pouces) qui permettait de voir le Visage du Christ au milieu de la planche de soutien, planche insérée elle même dans le reliquaire. I. Dickinson s'appuie sur plusieurs textes anciens qui évoquent l'image « acheïropoiète » de Notre Seigneur, comme la doctrine d'Addaï, la relation de la visite à Edesse de Daniel de Galash en 450 et la Chronique Arménienne de 650 attribuée à Ananias de Shirak. Il rappelle que le linge vu par l'évêque Arculfe au VII<sup>e</sup> siècle n'est pas le Linceul de Turin, et que l'image découverte à Tempelcombe est sans doute une copie de la « Véronique ».

- Selon la communication (lue par un autre orateur) de G. Zaninotto, historien italien, rien dans les évangiles et les apocryphes ne contredit la conservation du Linceul du Christ par les apôtres. De nombreux indices, surtout dans l'évangile de Jean, sont en accord avec ce que l'on peut voir sur le Linceul. Mais il y a eu nécessité de cacher cet objet pendant plusieurs longues périodes, et des raisons importantes (peur, interdits,...) pour ne pas le montrer en entier lors des expositions. Il est donc très probable, comme le suggère l'homélie de Grégoire le Référendaire, que ce n'est qu'à l'arrivée à Constantinople, en 944, de l'image « acheïropoiète » d'Edesse, que le linge a été entièrement déplié pour la première fois. D'ailleurs, par la suite, il n'était plus plié qu'en quatre (tétradypion). Ainsi, avant cette date de 944, le mandylion d'Edesse n'était sans doute pas connu pour ce qu'il était en réalité.

## II- Le tissu et sa datation scientifique

### II-1 Le pliage et les marques du tissu

- Le docteur J. Jackson, professeur à l'université de Colorado (U.S.A.) et ancien membre du STURP, a souligné que le pli transversal observable sur le dos est antérieur à l'incendie de 1532, car il existe de chaque côté des rapiécages effectués par les clarisses. Il a rappelé d'autre part la mise en évidence, lors des analyses scientifiques de 1978, de plis transversaux régulièrement espacés ( tous les 1/8 de la longueur du tissu) sur les deux images de l'homme du Linceul (face et dos) : il s'agit sans doute d'un pliage délibéré, mais assez complexe, avec peut-être un support en bois (un mât ?) placé un peu au dessus du visage; ce support aurait pu avoir pour origine la volonté de ne montrer que le visage du Christ, en enroulant le tissu sur une

planche. Il aurait pu être utilisé plus tard, à Constantinople, lorsque, selon le récit de Robert de Clari, le « sydoine » se dressait verticalement à N.D. des Blachernes. Quant aux trois autres plis transversaux regroupés au niveau des mains, et qui ne correspondent pas à cette périodicité de 1/8, ils peuvent s'expliquer par la remise en coffre, après les moments où le Linceul était exposé de cette manière. Cette disposition serait alors bien antérieure à l'arrivée en France du Linceul, puisque, dès les premières ostensions à Lirey, comme le montre le méreau de Cluny, le Linceul était entièrement déployé; il n'aurait peut-être plus été plié ensuite d'une manière aussi complexe.

- A. Guerreschi, photographe à Turin<sup>4</sup>, a eu l'idée, avec M. Salcito, informaticien, de corrélater le ou les différents pliages du tissu au cours des siècles avec les brûlures et les taches de liquide que l'on observe sur le Linceul :

-en ce qui concerne les quatre séries de quatre trous en forme de « L », qui apparaissent également sur le codex « Pray », elles mettent en évidence, à cette époque (XII<sup>e</sup> siècle cf. ci-dessus), un pliage suivant l'axe longitudinal, puis en quatre (dimensions 218x55 cm). La nature de ces brûlures est inconnue : Mme M. Flury-Lemberg (cf. ci-après) pense à une substance acide, tandis que R. Souverain (expert chimiste français) pense à une résine brûlante provenant de grains d'encens, éventuellement déposés volontairement en signe de vénération (comme pour les grains d'encens déposés sur le cierge pascal);

-pour expliquer totalement les brûlures résultant de l'incendie de Chambéry en 1532, il faut que le linceul ait été plié d'abord selon les deux axes longitudinaux extérieurs, puis en deux transversalement, et encore une fois en deux, mais pas à la moitié, pour arriver finalement à 16 épaisseurs du côté droit et à 32 épaisseurs du côté gauche, alors qu'on croyait jusqu'ici qu'il était plié en 48 épaisseurs. Ce pliage dissymétrique donne une dimension finale de 75x29 cm, ce qui suppose un reliquaire plus important qu'on ne le croyait jusqu'ici, ces dimensions étant cependant en bon accord avec celles de la niche où était conservé le Linceul derrière l'autel de la Sainte Chapelle de Chambéry. L'importance des brûlures suggère qu'elles ne sont sans doute pas dues à quelques gouttes d'argent, mais plutôt à un effondrement central du couvercle, éventuellement suite à la chute d'un objet lourd et incandescent ;

-mais alors, les grandes auréoles, attribuées jusqu'ici à de l'eau ayant éteint l'incendie de Chambéry, ne correspondent pas du tout au pliage ci-dessus, et ne sont donc sans doute pas contemporaines de cet incendie ; l'eau n'aurait

---

<sup>4</sup> A. Guerreschi a mis en évidence, dans un passé récent, d'autres particularités du Linceul (cf. MNTV n° 24)

d'ailleurs pas pu pénétrer d'une manière aussi importante, compte tenu de ce pliage;

-pour expliquer la position, notamment au bord du tissu, des taches de ce liquide (en fait non déterminé), et comprendre la superposition de ces taches, il faut que le Linceul, d'abord plié selon les axes longitudinaux, ait été ensuite plié en accordéon, avec 13 « soufflets », ce qui donne un total de 52 épaisseurs. Une position verticale et légèrement arrondie de « l'accordéon » permet aux premières couches de s'affaisser légèrement et de rendre compte, ainsi, de l'anomalie observée sur la première couche, tout à fait à gauche du tissu. Cette disposition pourrait être compatible avec un stockage dans une jarre du type de celles que l'on a retrouvées à Qumran (diamètre 24 cm, hauteur 50 cm). Le liquide n'aurait alors atteint qu'un seul coin de l'ensemble ainsi replié. A. Guerreschi note que c'est justement dans cette zone du premier secteur de « l'accordéon » que le prélèvement pour le test au C14 a été fait.

## II-2 La structure du tissu

- P. Vercelli, expert italien en textiles, a confirmé que le Linceul a été tissé sur un métier très rudimentaire, à quatre lisses et sans régulateur de tension, ce qui correspond à une technique antérieure au Moyen-Age.

- Mme M. Flury-Lemberg, expert suisse en conservation des tissus, et membre de la commission internationale pour la conservation du Linceul de Turin, a confirmé qu'il s'agit d'un tissu de grande qualité, provenant sans doute d'Egypte ou de Syrie, réalisé par des tisserands bien formés, et dont rien ne dit qu'il ne peut pas dater du I<sup>o</sup> siècle. La couture de la bande latérale s'avère complexe (bourrelet au dos), avec l'intention de la rendre invisible.

Mme M. Flury-Lemberg a confirmé par ailleurs que les liquides ont provoqué sur le Linceul trois types de taches, d'origines sans doute différentes, et que le pliage en « accordéon » était connu dès le V<sup>o</sup> siècle, voire plus tôt chez les Etrusques. Les plis longitudinaux apparaissent très anciens, tandis que les plis transversaux sont sans doute dus à la compression du tissu enroulé dans son coffre.

Mme M. Flury-Lemberg a estimé d'autre part que l'artiste qui a réalisé le codex "Pray" avait bien identifié la structure particulière, en chevrons, du tissu qu'il avait sous les yeux.

- S. Mottin, chercheur au CNRS, a rappelé que la torsion naturelle au séchage du lin se fait en « S » ; la torsion en « Z » que l'on observe sur le Linceul provient de la contrainte probable d'un métier à deux fuseaux. Les fils de trame sont en outre très différents des fils de chaîne, en diamètre et en titre, et

les deux faces du tissu ne sont pas symétriques ; quant à l'impression de l'image, elle a concerné trois fois plus de fils de chaîne que de fils de trame.

Par ailleurs, S. Mottin a indiqué que les traces de coton décelées par Raes en 1973 n'ont pas été confirmées sur d'autres fibres prélevées en 1988.

D'autre part, il a supposé un poids du Linceul d'environ 1,1 Kg<sup>5</sup>. Le rapport entre la longueur totale des fils, que l'on peut en déduire (environ 30 Km), et leur diamètre (environ 370 microns, les fils étant constitués de fibrilles de 18 microns), est de l'ordre de 0,1 milliard. Ce rapport très important, de même que le rapport élevé entre la surface totale et le volume, ont rendu l'objet très sensible à son environnement, ce qui n'est pas le cas d'un objet massif, dont les couches intérieures sont davantage protégées vis-à-vis de l'environnement. De plus, à l'inverse des autres tissus archéologiques, il n'est pas toujours resté dans un espace confiné.

Au total, il ne faut donc pas s'étonner des difficultés rencontrées dans l'interprétation des différents aspects (physiques, biochimiques,...) du tissu, car la maille inhomogène du tissu n'a pas retenu de la même manière les différents événements de son histoire mouvementée.

### II-3 L'autre côté du Linceul

- N. Balossino, professeur à l'université de Turin, et K. Propp (déjà cité) ont indiqué qu'à l'occasion de l'ostension de l'an 2000, la toile de Hollande avait été décousue en partie, et qu'un scanner avait pu être passé sur l'autre côté du Linceul. Cet examen a confirmé qu'il n'y a, de ce côté, aucune trace de l'image de l'homme du Linceul. N. Balossino a précisé que les taches de sang traversent bien le tissu (cf. ci-après, exposé de B. Bollone), et que des méthodes de traitement d'image avec analyse de Fourier ont été utilisées pour vérifier qu'il n'y a bien aucune image corporelle, aussi ténue puisse-t-elle être, ni aucune indication de relief.

- A. Guerreschi (déjà cité) a précisé que les taches de liquide sont bien visibles de ce côté.

### II-4 Datation et contaminations

- M. Alonso, expert français en géo-sciences, a présenté une étude pour dater des nappes d'autel en lin des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, appartenant au trésor de la cathédrale Saint Troud en Belgique, et considérées comme les tissus religieux les mieux connus d'Europe. Outre la mise au point de protocoles très précis,

---

<sup>5</sup> Le Linceul lui-même n'ayant jamais pu être pesé, en raison de la présence de la toile de Hollande, cette estimation repose sur une densité de 23 mg/cm<sup>2</sup>

dans la perspective d'un éventuel futur prélèvement sur le Linceul de Turin, l'un des buts de cette étude était de déterminer l'influence, sur la datation par le C14, de pollutions du tissu. Il est alors apparu que, même après d'importants nettoyages, certains de ces tissus possédaient encore une gangue plastique significative, peu décelable même à la binoculaire, et due en partie aux opérations d'empesage (amidon). La contamination due à cette gangue conduit à considérer la datation par le C14 comme mal appropriée ; et, si le Linceul de Turin a été utilisé dans le passé comme nappe d'autel, il n'est pas exclus que l'erreur de datation due à de telles pollutions (carbonates, amidon) puisse atteindre plusieurs siècles. Cette étude a par ailleurs permis de ne pas retenir l'hypothèse de Garza-Valdès sur une contamination bio-plastique par des champignons du type *Lichtonélia* dans le cas des nappes d'autel.

- le docteur J. Jackson, déjà cité, ne retient pas non plus l'hypothèse d'une contamination bio-plastique comme cause d'une possible erreur de datation lors du test par le C14 du linceul de Turin. De même, une erreur due à des fils plus jeunes dans le prélèvement fait à l'extrémité du Linceul ne peut pas être retenue : en effet, pour arriver à un écart de 663 ans (=1988-1325) pour l'ensemble du tissu, il faudrait introduire dans le prélèvement une masse de fils jeunes très importante, ce qui ne pouvait pas se voir. En revanche, il n'est pas impossible que la haute température subie pendant l'incendie de Chambéry ait pu conduire à un enrichissement en C14 : des expériences ont été conduites récemment en ce sens, en plaçant dans un four une chambre de réaction (à gaz) avec des échantillons de tissu ; les résultats, qui restent à confirmer<sup>6</sup>, semblent montrer, après quelques heures de passage dans le four, un enrichissement en C14 qui conduirait à un écart de datation de plusieurs siècles.

- S. Mottin, déjà cité, a rappelé l'anomalie observée en 1988 pour le test du « Chi 2 » concernant les trois échantillon du Linceul soumis au test du C14 ; il a souligné d'autre part que des modifications physico-chimiques apparaissent vers 220°C pour le lin et vers 300°C pour la cellulose.

- G. de Liso (cf. ci-après) a évoqué des datations par le C14 réalisées sur divers tissus : pour deux tissus de lin retrouvés sous la cendre à Pompei (éruption du Vésuve en 79 ap. J.C.), la période du I<sup>er</sup> siècle a été confirmée ; pour un morceau de lin provenant de la momie « Lyma »<sup>7</sup>, la période du I<sup>er</sup>

---

<sup>6</sup>très récents et pas encore totalement dépouillés le jour de l'exposé

<sup>7</sup>Le tissu de cette momie (mis à disposition par J.Evin, directeur du laboratoire C14 de Lyon) a été utilisé également par le Père Rinaudo et M. Moroni pour diverses expériences (cf. MNTV n°21)

siècle n'a pas non plus été infirmée, même après un essai en température (mais la température atteinte par l'échantillon, dans cette simulation, est restée inférieure à 200 °C). En revanche, après simulation d'un incendie en présence d'argent et de vapeur d'eau, un rajeunissement de 300 ans a été obtenu sur un tissu provenant des fouilles d'En Gedi (Palestine).

### III- L'art et l'iconographie

#### III-1 Les marques de Vignon

- D. Fulbright, chercheuse sur le Linceul de Turin à Richmond (U.S.A.), a remis en cause plusieurs des signes que Paul Vignon avait considérés comme spécifiques au Linceul de Turin, signes que l'on peut retrouver sur beaucoup d'icônes d'origine byzantine, dans des mosaïques anciennes et dans bon nombre de sculptures. Elle a montré, en particulier, que certains de ces signes, comme la barbe bifide, l'espace dégagé sur la lèvre inférieure, les cernes sous les yeux,.... apparaissent dans des portraits d'autres personnages byzantins non chrétiens, voire en Grèce, en Mésopotamie ou en Egypte (Fayoum). Même la mèche en haut du front apparaît sur d'autres portraits, ce qui est peut-être toutefois une « migration » volontaire du signe observé par Vignon.

#### III-2 Le Linceul dans les peintures et les sculptures

- R. Falcinelli (venant du Centre diocésain de Rome) a montré plusieurs exemples de « récupération » de certains aspects du Linceul de Turin. En particulier, dans l'œuvre d'Albert Dürer (1471-1528), à qui on attribue par ailleurs la fameuse copie du linceul de 1516 visible à Lierre en Belgique (avec les quatre trous en « L », cf. ci-dessus). Dürer s'est représenté lui-même plusieurs fois sous les traits de l'Homme du Linceul, notamment dans un célèbre autoportrait daté de l'année sainte 1500. Il semble que beaucoup d'artistes aient considéré, sans doute dès le VI<sup>e</sup> siècle (cf. portrait du Christ du IV<sup>e</sup> siècle dans la catacombe de Commodilla à Rome, et surtout icône du Sinaï du VI<sup>e</sup> siècle), qu'il existait un modèle unique, archétype des traits du Christ.

- le père K. Dreisbach (U. S.A.), a rappelé qu'un certain Rex Morgan aurait identifié, dans le cubiculum d'une catacombe de Rome, un portrait du Christ datable du I<sup>er</sup> siècle, avec une couleur de cheveux que l'on retrouve ailleurs (catacombe de Commodilla à Rome, Santo Volto de Lucca en Italie, épitaphes de Serbie,...). Il a souligné par ailleurs que plusieurs icônes byzantines, dont

certaines (en Russie) remontent au moins au XI<sup>e</sup> siècle et d'autres plus anciennes (Basile I<sup>er</sup> au IX<sup>e</sup> siècle), représentent le Christ avec un pied déformé, ce qui correspond à ce qu'un artiste pourrait interpréter en regardant le Linceul de Turin, et à la légende byzantine selon laquelle le Christ aurait pris le corps d'un homme infirme. Ce pied déformé apparaît même sur une représentation de Jésus enfant, alors qu'aucun texte ancien, même apocryphe, ne mentionne cette infirmité.

- B. Sullivan (biologiste et psychologue américaine) a montré l'influence du Linceul dans la sculpture (œuvre monumentale du Puits de Moïse à Dijon, réalisée par Claus Sluter en 1395,.....) et dans certains crucifix anciens (dont l'un datant de 1323, avec la bouche entrouverte). En ce qui concerne, en particulier, la croix réalisée par Géron à Cologne en 976<sup>8</sup>, et dont le bois a été contrôlé en dendrochronologie, la « chronique de Mersebourg », écrite entre 1012 et 1018, indique que le Christ en a été réalisé à partir d'une copie sur parchemin du mandylion d'Edesse, avec l'accord de la princesse byzantine Théophanie, à l'occasion d'un projet de mariage.

### III-3 La plaie du Côté

-Le docteur O. Pourrat, professeur de médecine à l'université de Poitiers, a montré que beaucoup d'icônes antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle reproduisent certaines des quatre caractéristiques très particulières de la plaie du côté de l'homme du Linceul : longueur de 44 mm, position haute (sous l'aisselle) et sur la face antéro-externe du thorax, coup porté du côté droit. Elle figure sous cette forme dans le codex de Rabula, datable de 586. Si le linceul de Turin n'était qu'une copie, il faudrait que l'artiste ait recopié scrupuleusement, à partir de l'original, des détails aussi particuliers qui, médicalement, ne peuvent être dus qu'au hasard. Et rien dans l'antiquité ne permet de justifier de telles caractéristiques, sauf peut-être pour le côté droit qui était semble-t-il plus utilisé par les romains du fait de la position, à gauche, du bouclier des combattants.

### III-4 Le nimbe des icônes

-Selon la communication d'E. de Bazelaire, professeur de physique à Pau (communication lue par un autre orateur), le nimbe que l'on voit sur toutes les icônes du Christ pourrait provenir d'une interprétation de la vue directe du Linceul. En effet, il semble apparaître sur celui-ci, autour de la tête du crucifié, un disque légèrement plus clair (sur le positif). Il pourrait être dû à la

---

<sup>8</sup> Déjà présentée lors du III<sup>e</sup> symposium du CIELT à Nice en 1997

présence d'un cercle central ajouré, dans le treillis en croisillons signalé notamment par I. Wilson sur certaines icônes représentant le mandylion ; ce treillis aurait pu fixer un disque transparent (en albâtre ?) permettant de voir seulement le visage du Christ ; mais, outre cette forme aisément reproductible par les artistes, cela aurait conduit à limiter l'exposition de cette partie centrale à la lumière du jour. Or, ce nimbe, qui existait dans l'antiquité grecque ou égyptienne, réapparaît très tôt (fin du III<sup>e</sup> siècle) dans l'iconographie chrétienne, et s'étend à tous les saints vers le VII<sup>e</sup> siècle.

#### IV- Les autres « reliques »

##### IV-1 Les inscriptions du Titulus

-Pour M. Hesemann, le titulus conservé dans l'église Sainte Croix de Jérusalem, à Rome, ne serait pas entier. Il aurait été découpé en deux morceaux, à une époque non connue, et la deuxième partie aurait été conservée d'abord à Jérusalem, puis à Constantinople. Il serait intéressant de rechercher ce qu'a pu devenir cette deuxième partie après le sac de Constantinople en 1204. Est-elle venue en France ?

En ce qui concerne la partie actuellement visible à Rome, elle aurait été amenée par Sainte Hélène, au IV<sup>e</sup> siècle, dans son palais romain qui est devenu plus tard l'église Sainte Croix de Jérusalem. Ce n'est qu'en 1435 (?) que cette pièce de noyer aurait été redécouverte, à l'occasion des travaux de restauration de l'église Sainte Croix. Quant à l'inscription figurant en trois langues sur le titulus, les sept experts consultés (dans trois universités israéliennes) sont d'accord, après analyses paléographique, pour dire que le texte hébreu peut être daté entre le I<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> siècle, tandis que les deux autres textes, en grec et en latin, sont à dater exclusivement du I<sup>e</sup> siècle.

##### IV-2 La Sainte coiffe de Cahors

-R. Babinet, linguiste français et auteur d'un livre récent sur cette pièce de tissu<sup>9</sup>, estime que les traces rectilignes en forme de « U » déjà signalées autour du visage de l'homme du Linceul, de même que l'absence d'image corporelle derrière le haut du crâne, proviennent en réalité d'un « serre-tête », correspondant au « pathil » que les juifs avaient coutume d'utiliser pour couvrir la tête des morts. Or il existe, dans la cathédrale Saint-Etienne de Cahors, un reliquaire vénéré depuis 1239 et contenant la « Sainte coiffe de Cahors ». Cet objet, qui aurait été mentionné dans l'inventaire de Nicolas

---

<sup>9</sup> « Le témoin secret de la Résurrection » - Editions J.C. Godefroy-2001

Mésarités en 1201, est constitué de 8 couches de tissu, et, selon un procès-verbal de 1839, il aurait des taches de sang. Ses dimensions permettraient de compléter les parties manquantes de l'image corporelle au niveau du visage et du crâne de l'homme du Linceul. Cette coiffe figure par ailleurs, sans aucune ambiguïté possible, sur la plaque en argent repoussé et doré que l'on peut voir au Louvre (« l'ange au tombeau »); cette plaque constituait la partie supérieure du reliquaire contenant une pierre du Saint-Sépulcre, reliquaire arrivé à Paris en 1241 et placé ensuite dans la grande chasse de la Sainte Chapelle<sup>10</sup>. La Sainte coiffe serait ainsi le soudarion des évangiles; Saint Jean dit en effet (ch. 20, v. 6-7) qu'il a vu les « othonia » gisants et le soudarion « enroulé à sa place ».

#### IV-3 Le voile de Manopello

-Le professeur A Resch, autrichien, a montré, notamment à l'aide de logiciels de traitement d'image, les points de congruences entre le visage de l'homme du linceul et le voile de Manopello, sur lequel on voit le visage d'un homme vivant (la bouche entrouverte) et qui est également estimé<sup>11</sup> « non fait de main d'homme ». Ce travail, réalisé en toute indépendance vis-à-vis des essais de convergence effectués depuis quelques années par la sœur B. P. Schlömer<sup>12</sup>, arrive à une conclusion identique sur cet objet, à savoir qu'il s'agirait bien, sur les deux tissus, du visage de la même personne. A. Resch émet l'hypothèse que la « Véronique du Vatican et le Santo Volto de Gênes auraient été réalisés à partir du voile de Manopello.

#### IV-4 La Tunique d'Argenteuil

-D. Huguet, membre du C.O.S.T.A<sup>13</sup>, a rappelé les différents épisodes des recherches scientifiques sur cet objet<sup>14</sup>, commencées en 1892. Les recherches se sont arrêtées avec l'ostension de 1934, après avoir déterminé que les taches brunâtres proviennent bien de sang humain (photos en infra-rouge); mais l'analyse du groupe sanguin n'a pas été effectuée.

---

<sup>10</sup> Selon J. Durand, conservateur en chef des objets d'art au Louvre, ce reliquaire est le seul à avoir échappé (en partie seulement) aux destructions révolutionnaires de 1793 (cf. conférence prononcée en Octobre 2001)

<sup>11</sup> par ceux qui l'ont examiné

<sup>12</sup> Ces essais de convergence ont été présentés au symposium de Nice, en 1997

<sup>13</sup> Centre Oeucuménique et Scientifique de la Tunique d'Argenteuil

<sup>14</sup> Ces recherches ont été présentées dans le bulletin n° 19 de MNTV

## V- Les aspects médicaux

### V-1 Le sang

-Le docteur P.B. Bollone, médecin légiste en Italie, a rappelé que les dépôts de sang sur le tissu sont admirablement conservés, sans doute à cause de la présence de myrrhe et d'aloès ; les travaux récents sur la bilirubine ont montré qu'un composant de l'hémoglobine qui contribue à sa formation reste définitivement rouge, en accord avec la couleur rouge de certains dépôts du tissu. Les connaissances actuelles sur le temps de dessiccation des caillots après la mort, avec séparation du sérum, permettent de conclure que le cadavre a été déposé dans le Linceul moins de deux heures et demie après la mort. Le docteur Bollone a souligné que la détermination du groupe sanguin est difficile, car beaucoup de facteurs induisent en erreur, surtout pour le groupe D ; en faisant attention aux pollutions, il avait réussi, en 1978 à déterminer le groupe AB, qui a également été trouvé par d'autres spécialistes (Heller et Adler).

Par ailleurs, il convient de bien distinguer le sang qui vient de l'homme encore vivant (sang « vital »), et le sang qui vient du cadavre (sang « non vital »), car les dépôts de ces deux catégories ont des caractéristiques très différentes. A ce sujet, en ayant vu récemment ce qu'il y a sur la face qui était cachée depuis 1535, le docteur Bollone remet en cause ce qu'il avait écrit lui-même dans d'un livre récent<sup>15</sup> ; en effet, au niveau du pied droit, il n'y a pas de traces de sang cadavérique de l'autre côté du tissu, alors qu'on pensait jusqu'ici que le sang « post mortem » avait également traversé le tissu à cet endroit, car il était plus fluide. Ce problème n'est pas résolu pour l'instant.

En ce qui concerne un test ultérieur de l'ADN, qui serait intéressant pour déterminer la provenance ethnographique de l'homme du Linceul, le docteur Bollone estime qu'il convient d'être très prudent, car les essais déjà effectués ont abouti à des erreurs dues à différentes contaminations, en raison sans doute des nombreuses personnes qui ont été en contact avec le tissu.

- L. Dickinson, déjà cité, estime pour sa part que le test ADN pourrait être entrepris, avec les nouvelles techniques maintenant disponibles, ne serait-ce que si l'on pouvait accéder au Saint Sépulcre, où il y aurait peut-être encore les traces de sang signalées au XVI<sup>e</sup> siècle par Boniface de Raguse .

-G. Fanti, déjà cité, a rappelé que les taches de sang correspondent à trois types différents, veineux, artériel, et séreux. Un éventuel faussaire aurait donc dû tenir compte de ces trois catégories, en plaçant les dessins aux endroits

---

<sup>15</sup> « 101 questions sur le Saint Suaire »- Editions Saint Augustin- 2001

corrects sur le plan anatomique et en rendant ces dessins compatibles avec la succession des événements. Il aurait dû penser également d'une part à l'évolution post mortem des caillots (rétraction, séparation du sérum) ; et que, d'autre part, la fibrinolyse (liquéfaction des caillots), qui commence au bout de quarante heures environ, n'avait pas encore commencé, comme on peut le voir sur le tissu du Linceul. Or, aucun des artistes contactés au XX<sup>e</sup> siècle n'a réussi à reproduire parfaitement, sur ce plan, ce que l'on voit sur le Linceul.

#### V-2 La mort sur la croix et la physiopathologie de la Passion

- Pour J. M. Wijffels, docteur en médecine aux Pays-Bas (communication lue par un autre orateur), la mort par asphyxie indiquée par le docteur Barbet est cohérente avec ce que l'on observe sur des volontaires au bout de quelques minutes, mais ce n'est pas une asphyxie respiratoire externe : en cherchant à réagir, par une activité musculaire, contre la perte de conscience induite par la baisse de la capacité respiratoire et la baisse de la pression artérielle, l'organisme du condamné génère des acides et a de plus en plus besoin d'oxygène ; le condamné meurt alors par acidose générale, entraînant une asphyxie interne des cellules organiques.

-Le docteur F. Giraud (France) a montré que la flagellation a été d'une extrême violence, le condamné étant au bord de l'épuisement physique avant même la crucifixion. Cela explique qu'il soit mort très rapidement alors que les crucifiés « tenaient » souvent jusqu'à plusieurs jours et qu'il fallait leur briser les jambes avec le crucifragium pour les faire mourir plus vite. Des calculs de cinétique montrent que la flagellation subie (environ 110 coups) pourrait correspondre au choc mécanique résultant de 4 balles de magnum 357 ou de 10 coups de boxe entraînant un K.O. Sans parler de la douleur due par ailleurs à l'arrachement de la peau (sur plus de 900 cm<sup>2</sup>), l'énergie reçue par ces coups entraîne d'énormes traumatismes dans l'organisme, au niveau des muscles, des reins et du cœur (fibrillation). Le crucifié est donc dans un tel état (insuffisance rénale, épanchements dans la plèvre et dans le péricarde,...) qu'il meurt en quelques heures seulement, probablement d'une défaillance cardiaque. Cet état conduit à une rigidité cadavérique immédiate, telle qu'on peut la constater sur le linceul de Turin, alors que, généralement, le corps conserve une certaine souplesse pendant plusieurs heures.

- Le docteur F. T. Zugibe, a présenté les essais de crucifixion, médicalement instrumentés<sup>16</sup>, réalisés sur des volontaires en bonne forme physique et qui n'avaient pas subi auparavant les autres épreuves infligées à l'homme du Linceul, telles que la flagellation. Bien que ces essais aient été limités à 60 minutes, aucun des volontaires n'a pu se relever, si peu que ce soit, même avec un angle de 65 ° pour les bras ; d'ailleurs l'opération de redressement aurait été insupportable. Ceci infirme l'hypothèse, avancée par le docteur Barbet, des mouvements pour échapper à l'asphyxie respiratoire. Le docteur Zugibe estime également que les paumes des mains auraient pu tenir le poids du crucifié, car, les pieds étant fixés, l'effort sur chaque bras est sensiblement limité (70 à 80 lb) ; ce n'était pas le cas dans l'étude de Barbet qui avait suspendu un poids de 209 lb à un bras amputé sans tenir compte du soutien des pieds. Ces deux éléments nouveaux ne remettent pas en cause, toutefois, le reste des travaux du docteur Barbet.

### V-3 L'enclouage des mains et les stigmates

- J. de Pontcharra, physicien français, a distingué : d'une part, les coulées de sang produites sur les mains après la mort (sang d'origine plus fluide), le corps étant allongé ; et d'autre part, les coulées de sang produites sur les avant bras avant la mort (sang séché), qui donnent une idée des mouvements du crucifié et qui permettent de vérifier que les métacarpes des poignets pouvaient soutenir ses efforts. Les angles de ces coulées montrent également une dissymétrie des deux bras impliquant une torsion du corps sur la croix, déhanchement dont on retrouve d'autres traces dans l'image corporelle. Il s'ensuit que le crucifié pouvait disposer d'une certaine latitude pour soulager son thorax, et qu'au moment de la mort, le corps avait un angle très fermé entre les cuisses et les jambes. Il est également probable que, dans la main cachée, le clou serait un peu plus proche de la paume, et que, dans la main visible, le clou serait passé, en fait, un peu au-dessus de l'espace de Destot, entre les 3° et 4° métacarpiens, là où se trouve le nerf ulnaire du réseau palmaire profond qui agit sur la flexion du pouce.

- Le docteur J. Jaume, algologue français, a indiqué qu'il ne faut pas considérer nécessairement qu'il y ait un désaccord total entre le Linceul de Turin, où les plaies apparaissent aux poignets, et les stigmates, reçus au milieu des mains par des personnes privilégiées. Dans le cas d'une opération

---

<sup>16</sup> Ces essais ont été décrits dans la thèse de médecine présentée en 1998 par O. Guillaud-Vallée, thèse exposée succinctement lors de l'assemblée générale de MNTV en 2001 (cf. bulletin n° 24)

physique au poignet (lequel fait partie de la main, sur le plan anatomique), la cicatrisation se prolonge souvent jusqu'au premier tiers de la paume de la main où elle est visible plus longtemps. En outre, la douleur irradie à distance de la zone lésée, dans la zone cutanée innervée correspondante ; en algologie c'est une douleur dite « projetée ». Ainsi, le métamère cutané qui dépend neurologiquement du nerf médian passant dans le poignet et le canal carpien (passage du clou) se trouve dans la paume de la main. Or, les stigmatisés ne ressentent pas leurs plaies comme une personne physiquement blessée, mais ils vivent à la fois une « joie délicate » et des douleurs insupportables. Il faut d'ailleurs souligner que les stigmates, qui ne sont pas d'ordre anatomique, n'ont pas de pathologie normale : ils peuvent rester béants pendant des années et ne s'infectent jamais ; ils ne peuvent pas être soignés et disparaissent complètement avec la mort de la personne concernée ; et le sang pur qui en vient ne correspond pas à une hémorragie interne. Ainsi, le stigmatisé, qui souffre le vécu du Christ, cristallise un point « exquis » dans la paume de la main, qui est sans doute une douleur « projetée ».

## VI- La formation de l'image

### VI-1 Par un phénomène naturel

-G. de Liso, membre du Centre de sindonologie de Turin, et qui habite une région faiblement sismique (Piémont), a eu l'idée d'étudier expérimentalement, depuis 1999, les conséquences éventuelles d'un tremblement de terre, dans un environnement ferromagnétique, sachant que Jérusalem est dans une zone fortement sismique. Elle avait observé, en effet, que des phénomènes d'oxydation se produisent sur des tissus végétaux et sur des roches ferromagnétiques à l'approche d'un séisme. Elle a alors placé, entre deux plaques de gneiss situées parallèlement au sol, des morceaux de lin pliés en deux, imbibés d'aloès et de myrrhe, et contenant des objets de natures diverses. En l'absence de séisme, des empreintes se forment, floues, dilatées et sans caractéristiques tridimensionnelles. Par contre, pendant le séisme, voire quelques jours avant, des images se forment, non dilatées (par rapport à la projection orthogonale des objets) et avec des caractéristiques tridimensionnelles. La netteté de l'image serait directement proportionnelle à la magnitude du séisme et à la radioactivité locale (important flux de radon), et inversement proportionnelle à la distance à l'épicentre. Les travaux entrepris doivent encore se poursuivre pour caractériser de manière plus précise les images ainsi formées et voir en fonction de quels paramètres elles pourraient se rapprocher de l'image corporelle du Linceul de Turin.

- Pour W. Verniers (Belgique), dont la communication a été lue par un autre orateur, l'image se serait produite en trois phases successives : d'abord, selon les expériences de Pellicori, un contact entre le corps et le tissu imbibé de baume, entraînant un transfert thermo-vaporographique, d'où une image latente (visible seulement après vieillissement) ; puis la stabilisation de l'image latente pendant le séjour au tombeau (refroidissement du corps) ; enfin, la révélation définitive de l'image après le séchage au soleil du tissu retiré du tombeau, comme le montrent les expériences de Rodante ( un tissu imprégné de baume se décolore par oxydation après 10 minutes d'exposition au soleil).

#### VI-2 Par une source de rayonnement

-K. Moran, ingénieur américain, a observé une très faible différence de luminance entre les images faciale et dorsale. Compte tenu de la déshydratation du tissu, de la grande stabilité de l'image et de sa couleur monochromatique, il considère que seule une source de rayonnement venant de l'intérieur même du corps est possible. Mais l'image doit être produite par des particules de haute énergie. Ainsi, pour la science, l'image est inexplicable et ne peut pas exister, alors qu'elle existe.

- E. Lindner, professeur de chimie en Allemagne, a supposé que l'image corporelle a dû être visible très tôt, sinon le Linceul n'aurait sans doute pas été conservé. Il pense que cette image, qui vient de l'altération de la cellulose (double liaison dans les groupes carbonyles), sur quelques dizaines de microns seulement, a pu être produite par un rayonnement d'électrons de forte intensité. Cela serait compatible avec les traces de pièces sur les yeux, qui auraient ainsi été chargées électriquement, puis se seraient déchargées vers le tissu ( des essais ont été effectués avec des pièces contemporaines allemandes, par le docteur Scheurmann). En soumettant, pendant 39 jours, un morceau de tissu à une irradiation par du Nickel 63 ( qui n'émet que des rayons bêta), il n'a pas obtenu de changement de couleur ; mais, après avoir chauffé cet échantillon à 150°C pendant 15 minutes, des traces visibles sont apparues, avec une superficialité cohérente avec ce que l'on voit sur le Linceul de Turin,. Mais un champ électrique intense aurait dû provoquer un soulèvement des cheveux. Une singularité physique aurait pu empêcher ce phénomène et un enrichissement du tissu en C14 par des neutrons aurait pu alors se produire.

-Enfin, pour A. Wangher (U.S.A.), auteur d'un livre récent<sup>17</sup>, l'image aurait été obtenue par des radiations ionisantes entraînant un « effet couronne » et une auto-radiographie du corps. Il y aurait en outre, sur le Linceul de Turin, la trace de deux couronnes d'épines.

Le 07 06 02

**Pierre de Riedmatten**

---

<sup>17</sup> « The Shroud of Turin, an adventure of discovery ». Ce livre a fait l'objet récemment, par B.Gandillot, d'une « fiche de lecture » synthétique dans le bulletin de MNTV n° 25

**Tribune libre  
à propos du 10<sup>ème</sup> Symposium  
du CIELT**

**Benoît GANDILLOT**

Tout d'abord nous tenons à remercier nos amis du CIELT en général, et les organisateurs en particulier, d'avoir bien voulu assumer une nouvelle fois la responsabilité d'offrir à la communauté sindonologique la possibilité de se rencontrer en France.

Nous attendons avec un grand intérêt les actes de ce symposium.

## **1) Point de vue d'un observateur à l'issue du Symposium.**

Que faut-il en retenir ?

Sur le fond quelques avancées significatives et tout à fait inattendues. Sur la forme, plusieurs leçons sur la façon d'organiser la communauté sindonologique dans le futur afin d'en optimiser le fonctionnement.

Nous n'aborderons pas dans ce bref compte-rendu, même en les survolant, l'ensemble des présentations ; ce sera l'objet des actes du symposium.

Nous ne retiendrons que quelques unes des présentations en essayant de montrer pourquoi, à nos yeux, elles constituent une avancée majeure pour la connaissance du Suaire. Il va de soi qu'il ne s'agit que de l'opinion du rédacteur, et qu'il appartiendra aux diverses commissions scientifiques de rectifier éventuellement la compréhension de l'auteur (problèmes de traduction et lacunes scientifiques), et d'évaluer la validité de la démarche et des conclusions exposées par les intervenants.

### **1.1) Les médecins**

1.1.1) Commenant avec l'exposé du Pr. Bollone, l'auditoire a été amené à distinguer trois types de sang sur le linceul :

- du sang Post Mortem,
- du sang vital veineux,
- du sang vital artériel.

De cette distinction devraient pouvoir ressortir plusieurs démarches :

- une typologie des tâches de sang (couleur, fluidité, composants chimiques, etc...) ;
- un relevé topographique de leur localisation sur le Suaire ;
- un contrôle de cohérence par rapport à la chronologie des Evangiles : la qualité/composition du sang évolue avec le contexte (chocs, souffrance, asphyxie,...) ;
- et enfin, une confirmation entre le cycle de coagulation , les empreintes observées et la chronologie.

L'analyse de l'ADN quant à elle semble encore se heurter à de nombreuses difficultés (ancienneté, état des empreintes, interférences de parasites,...).

En conclusion, il reste de nombreuses études à mener...

1.1.2) D'importantes précisions en matière médicale nous étaient réservées avec MM. Zugibe, de Pontcharra et Giraud, s'attaquant aux « faits acquis » du Docteur Barbet quant à la position de la crucifixion et au mécanisme ayant entraîné la mort ; ils ont mis expérimentalement en évidence que la position des bras et des jambes était probablement différente de ce qu'avait estimé le Dr. Barbet (de même que la position des clous).

Mr. Zugibe a montré que la position supposée par Barbet ne permettait pas de se redresser sur ses jambes et qu'elle ne coupait pas la respiration.

Mr. de Pontcharra a montré que les traces de sang pouvaient se lire différemment de l'interprétation qu'en avait faite Barbet, ce qui supposait une position différente des bras et des jambes.

Enfin, Mr. Giraud, reprenant la chronologie de la passion a montré comment les violences subies par le corps du Christ pendant la Passion (perte de sang, chocs et leur impact sur les reins, les muscles, les poumons, et le métabolisme en général), avaient entraîné une mort au bout de (seulement) trois heures, par épuisement généralisé, et entraîné une raideur cadavérique quasi immédiate après la mort.

Ainsi, sans remettre en cause le scénario général de la Passion, ils en ont précisé les détails d'une façon légèrement différente de Barbet, mais permettant une plus grande cohérence avec les éléments observés sur le Suaire.

## **1.2) la datation**

D'une façon générale, on fera remarquer que les traces de pliage sont importantes car elles peuvent être associées à une partie de « l'histoire du Suaire ». En effet, positionnés les uns par rapport aux autres, les pliages indiquent :

- par leur accentuation, la durée pendant laquelle le tissu a été plié d'une certaine façon,
- par leurs positions relatives, la façon dont le suaire était stocké, ou présenté.

A ce titre, les traces de pliage (ou autres) méritent d'être « déchiffrées », et elles peuvent être mises en regard de l'histoire supposée du suaire et/ou en caractériser certaines « périodes ».

Plusieurs pistes nouvelles ont été ouvertes en la matière :

1.2.1) Par exemple J. Jackson a noté 4 traces de pliage parallèles rapprochées, barrant le Suaire dans toute sa largeur et situées juste au-dessus de la tête. Antérieures à l'incendie de Chambéry, elles peuvent correspondre, avec 4 autres grandes traces de pliure, à une certaine façon de plier le Suaire. Celle-ci aurait permis, selon les besoins, la présentation du visage ou l'ostension du Suaire complet. Ceci correspond à l'idée que l'on se fait aujourd'hui du Mandyllion d'Edesse et du Tetradyplon de Constantinople.

1.2.2) Par ailleurs, un jeune intervenant ( remplaçant Mr. de Bazelaire) a renforcé cette opinion en soulignant la disposition d'un « nimbe » (comme une auréole) autour du visage du Christ (une coloration différente du tissu), correspondant selon lui à l'ouverture autour du visage du Mandyllion. Cette ouverture aurait entraîné l'exposition prolongée à la lumière de cette partie du Suaire. Il souligne que, si les nimbes sont utilisés dans l'art égyptien dès 2000 ans avant notre ère, ils n'apparaissent qu'au 3ème siècle ( ?) autour de la tête du Christ.

1.2.3) Mais c'est sans doute Aldo Guerreschi qui, en la matière, aura apporté la plus grande avancée en matière de compréhension d'une partie des empreintes sur le Suaire.

En procédant, sur la base d'observations minutieuses et de déductions subtiles, à une patiente reconstitution des marques laissées par le feu et par l'eau sur le Suaire, Aldo Guerreschi est parvenu à reconstituer les pliages du Suaire au moment où le feu et l'eau l'ont marqué, distinguant clairement l'incendie de 1532, la marque en « L » dite de tisonnier, les brûlures de nature acide, et les traces d'eau.

Ce faisant, il a clairement établi le pliage au moment de l'incendie de 1532 (nouvelle hypothèse de 32 plis et non plus 48 ), et mis en évidence l'existence d'un autre pliage, à une époque antérieure, ayant entraîné, indépendamment d'un quelconque incendie, les principales

auréoles d'eau observées. Ceci ouvre la voie à une énième « période », non encore répertoriée (chronologie et durée) , mais ce mode de pliage et les auréoles qui en résultent suggèrent que le Linceul a été conservé dans un récipient (les proportions de certaines jarres trouvées à Qumran pourraient parfaitement correspondre).

1.2.4) Par ailleurs, J. Jackson, a reconstitué des conditions possibles d'enrichissement en Carbone 14 (réchauffement d'air suite à l'incendie de 1532 ? ). Après avoir effectué un traitement d'une pièce de lin (réchauffement dans les conditions cohérentes avec celles sus-mentionnées ), il en a fait mesurer l'âge par la méthode du carbone 14 et a abouti à un rajeunissement « apparent » de + 700 ans. Les mesures ne lui étant parvenues que 4 jours avant le Symposium des 25 et 26 avril 2002, il a présenté les résultats de ses expériences avec les plus grandes réserves. Il insiste sur la nécessité de comprendre, avant toute conclusion, quel mécanisme chimique a pu générer un tel écart dans les mesures réalisées suite à ses expériences. Il insiste également sur la nécessité d'identifier des « signatures » de ces mécanismes chimiques, afin d'en rechercher la présence également sur le Suaire.

1.2.5) Selon Mr. Hesemann, la date du I<sup>er</sup> siècle est attribuée aux inscriptions sur le Titulus (pièce de bois portant les motifs de la condamnation au sommet de la croix) en fonction de leur graphie et du style (étude paléographique menée par 7 experts de 3 universités israéliennes). Elle semble confirmer les descriptions rapportées dès 344 ou 348 par Cyril de Jérusalem et après lui par divers pèlerins étant allés vénérer la Sainte Relique.

1.2.6) Le Dr. Pourrat a , quant à lui, attiré notre attention sur le fait que, plus encore que les marques de Vignon, la blessure du cœur à droite et ses caractéristiques « atypiques » (côté droit, hauteur, latéralité,...) est devenu dès le VI<sup>ème</sup> siècle un modèle (codex de Rabula 535) suggérant fortement la référence au Suaire.

### **1.3) L'image**

1.3.1) La communication de Mme de Liso aurait pu faire l'effet d'un tremblement de terre, au propre comme au figuré. On attendait une explication qui viendrait du Ciel, mais elle est venue de la terre...*(Une partie des détails ci-dessous n'ont malheureusement pas pu être abordés pendant le symposium faute de temps et n'ont pu être développés que lors de la réunion du dimanche -voir la partie 2).*

Il s'agit peut-être d'une des découvertes les plus importantes de ces

dernières années. En effet, cette découverte ne se limite pas à la simple sindonologie, puisque Giovanna de Liso, physicienne aux multiples talents, est arrivée à certaines observations à partir de ses recherches en matière de... sismologie. Pour faire bref, elle a mis en évidence deux choses :

- un ensemble de manifestations électromagnétiques précédant et accompagnant les tremblements de terre (Mme de Liso habite près sur un présumé ancien volcan, dans une région de faible activité sismique, à proximité de mines de fer, et entourée de roches fortement ferromagnétiques -gneiss)

- parmi ces manifestations, la curieuse propriété qu'ont les objets, pendant la période proche du séisme, d'imprimer des formes (en seulement 3 à 36 heures selon les conditions) sur des tissus de lin imbibés de solution d'aloès.

On notera quelques manifestations pouvant accompagner les tremblements de terre telles qu'elle a pu les relever :

- élévation de la température du sol (et apparition par endroits de colonnes d'air chaud),

- changement directionnel du champ magnétique,

- arcs-en-ciel circulaires « fermés » suite à une ionisation particulière de l'air,

- apparition locale d'éclairs,

- émission de micro-ondes à certains emplacements entraînant sur le moment la brûlure des tissus végétaux et, à posteriori, des malformations,

- phénomènes d'oxydation sur des tissus végétaux et sur des roches ferromagnétiques

- etc...

Le sérieux de ces observations est attesté par le fait que toutes les mesures réalisées sur les différentes manifestations, avant et pendant les tremblements de terre, ont permis à Giovanna de Liso d'établir et d'affiner progressivement des outils de prévision sur la localisation de l'épicentre, la magnitude et le début des tremblements de terre.

Elle a en outre mené toutes sortes d'expériences sur les images laissées par différents objets sur du lin imbibé principalement par des solutions d'aloès(et/ou de myrrhe), à divers degrés de concentration.

Il est important de noter les conditions de l'expérience :

- des objets (métaux, végétaux, chair) posés à l'intérieur d'une pièce de lin, imbibée d'une solution d'aloès, pliée en deux à la façon du Lin-ceul ;

- la pièce de lin est placée entre deux plaques de pierre (gneiss) ferromagnétiques espacées de 3cm (la plaque supérieure étant isolée ou

non selon les conditions de l'expérience).

Menées pendant trois ans, ces observations ont conduit à mettre en évidence la régularité du mécanisme de création d'une image et sa sensibilité à différentes conditions (humidité, amplitude des tremblements de terre, distance par rapport à l'épicentre, inclinaison des plaques de pierre par rapport au sol, planéité des morceaux de lin, ...).

L'impact de la nature des objets sur l'image a aussi été étudié (forme de l'objet, sa matière, disposition, etc...) ainsi que l'apparition « d'images fantômes » correspondant à des pliures du tissu ou aux points de contact entre la partie supérieure et la partie inférieure du tissu.

Mme de Liso a également procédé à des recherches sur l'influence de ces phénomènes sur les empreintes laissées par des tâches de sang sur du lin (parties inférieures et supérieures du tissu).

Certaines mesures ont permis de mettre en évidence des rayonnements alpha, bêta ou gamma.

Elle a également observé que l'isolement ou non de la plaque supérieure a un effet sur l'image formée.

Toutefois, Mme de Liso n'est pas encore en mesure de déterminer la nature exacte du mécanisme de création de l'image (chimique, électromagnétique, oxydation etc...), ne disposant pas encore de l'équipement suffisant pour opérer toutes les mesures nécessaires. Il semble que le processus même de formation de l'image puisse lui-même évoluer en fonction des conditions d'expérimentation.

On notera également que les conditions d'expérimentation (entre deux plaques de pierre ferromagnétiques) font inmanquablement penser au schéma du sépulcre esquissé par le Père Rinaudo, avec une différence importante, c'est que les éclairs, au lieu d'être à l'origine d'un mécanisme électromagnétique majeur n'apparaissent plus, dans les expériences de Mme de Liso, que comme une « signature » d'un phénomène sismique puissant, évoqué dans les évangiles, et générateur de ces phénomènes électromagnétiques. La puissance du champ magnétique observé (perpendiculaire au sol ?) peut également ouvrir une piste pour la supposée projection directionnelle de protons sur le Suaire.

Sans qu'il soit non plus aujourd'hui possible d'établir de lien précis avec les effets « couronne » observés par Mr. Scheuermann pour Mr. Whanger, il n'en reste pas moins que Madame de Liso a mis en évidence la possibilité de création d'images par des moyens naturels liés aux manifestations accompagnant les tremblements de terre. A noter enfin le niveau de détail très précis des images obtenues par l'expérimentation de Mme de Liso.

1.3.2) le Docteur Lindner nous a rappelé pour sa part que l'approche de la problématique du Suaire devait prendre en considération un certain nombre d'hypothèses notamment sur :

- la nature de l'oxydation de la cellulose, chimique ou électrique ( en cela il rejoint les préoccupations de Mr. de Pontcharra qui appelle à une étude approfondie de la nature des roussissures) ;

- et la nature des rayonnements en jeu qu'il classe en trois familles en fonction de leur directionnalité et de leur comportement en matière de pénétration dans la matière et dans l'air :

-gammas, UV, X,..

-électrons

-protons, alpha

Il va de soi que l'étude de ces paramètres semble primordiale pour la suite des études de Mme de Liso.

1.3.3) Mr. Verniers a soutenu lui aussi une thèse sur un mécanisme naturel de la formation de l'image corporelle. Réaction chimique des excréments de la peau avec le lin imbibé de solution de baume, rendue visible après séchage au soleil. Il combine dans son hypothèse les expériences de Pellicori, Imbalzano et Rodante.

1.3.4) Mr. Mottin de son côté a souligné qu'il considérait toujours les herbiers de Volckringer comme une piste crédible répondant aux caractéristiques nécessaires de l'image du Suaire.

1.3.5) Mr. Whanger nous a quant à lui présenté son hypothèse concernant la présence de deux couronnes sur le suaire.

## **1.4 ) amorce d'un centre français de documentation sur le Linceul de Turin**

Une fois de plus le foisonnement des hypothèses et des expérimentations a pu apporter dans un premier temps plus de perplexité que de lumière au sujet du Suaire. Il faudra du temps pour « digérer » et évaluer toutes ces informations.

Mais ce qui frappe le plus c'est la multiplication des recherches parallèles, les redondances, certaines apparentes régressions, et la difficulté de rattacher certaines communications à une question précise pour la compréhension du Suaire.

C'est sans doute la raison pour laquelle le besoin d'ordonner toutes ces informations s'est fait ressentir, et que Maxence Hecquard (du CIELT) propose une collaboration des diverses associations pour établir une classification commune et faciliter les communications et les

échanges entre chercheurs et associations. Mr Mottin de son côté a entrepris, avec l'association à laquelle il appartient, la constitution d'une encyclopédie des connaissances sur le Suaire.

Saluons ces initiatives et souvenons nous que nous n'avons que jusqu'au 30 juin 2002 pour faire parvenir des observations au sujet de la proposition de classification de Mr. Hecquard.

## **2) Rencontre de MNTU avec quelques intervenants après le Symposium**

Ces symposiums sont également l'occasion de se rencontrer et de confronter ses hypothèses au jugement des pairs. C'est dans cet esprit que « Montre-Nous Ton Visage » a souhaité réunir dans un groupe de travail impromptu quelques intervenants restés à Paris jusqu'au dimanche 28 Avril . Parmi eux, Mme de Liso, MM. Guerreschi et Whanger, auxquels se sont joints quelques sindonologues avertis ou amateurs, américains(M. Dayvault qui fait partie de l'association de M. Wangher), ou français( M. et Mme Guespereau, M. Gazel, M. Gandillot, ainsi que Mme Garde qui s'occupe de la « Fraternité de la Sainte Face »).

Sans prétendre apporter de réponse définitive sur le sujet, une réflexion a été menée sur l'ensemble des empreintes que l'on pouvait observer sur le Suaire.

Les divergences de « lecture » de diverses photos d'une même partie du Suaire ont permis de constater que toutes ces photos ne présentaient pas les mêmes caractéristiques et détails . Même des photos de deuxième génération peuvent en effet présenter entre elles des différences notables selon les paramètres de planéité ou de dilatation qui peuvent intervenir dans le mécanisme de reproduction d'un cliché à l'autre.

Ceci peut jouer singulièrement pour des détails aussi petits que ceux sur une pièce de monnaie par exemple, que, de toute bonne foi, les gens ont pu distinguer ou non selon les reproductions dont ils disposaient pour leur observation.

La « scannerisation » et la numérisation d'images apporteront peut-être une plus grande stabilité et surtout permettront enfin l'homogénéité des reproductions en circulation.

Toutefois, si l'on en croit l'ouvrage de Mr. Marion, la texture du tissu (chevrons ) rendra difficile, de toutes façons, le traitement de l'image quand il s'agit d'analyser des détails de la taille de ceux sur une pièce de monnaie, et limitera les possibilités de « traiter » l'image.

Un dernier point sur les images a montré qu'il existait des différences entre les photos d'Enrié et celles prises par l'équipe du STURP. Une

observation peut permettre d'expliquer ces variations. En effet, le tissu est très fin et les conditions de présentation du Suaire pour la photo (posé ou tendu) ont pu jouer sur les détails en étirant plus ou moins les fibres et la trame. Plusieurs points du Suaire montrent en effet certaines distorsions au niveau du détail entre les deux clichés.

Faut-il pour autant rejeter toute analyse du Suaire au niveau du détail et se limiter à l'étude des pliures, des empreintes d'eau, de sang, de brûlure, et à l'image d'un corps ?

Avec ses expériences, Mme de Liso apporte un nouvel éclairage au problème. En démontrant l'existence de phénomènes naturels simples permettant à des objets de laisser très rapidement des marques à la fois nettes et détaillées sur un tissu de lin imbibé d'aloès, elle rend plausibles les observations de marques réalisées sur le Suaire par Mr. Whanger.

A ce sujet, il a été instructif de voir MM. Whanger et Dayvault apprendre pendant 2 heures avec Mme de Liso à « déchiffrer » les photos des expériences apportées par Mme de Liso, et parvenir à détecter de plus en plus vite **les marques laissées par les objets sur le lin** ; et, avec l'entraînement, **la faculté d'interpréter** ces marques pour savoir l'objet qui les a laissées et même les conditions de l'expérience en fonction des caractéristiques des marques laissées sur le lin.

Différence notoire avec les marques sur le Suaire : nous avons, « **en contrôle** » de l'interprétation des marques observées sur le lin à partir des photos d'expériences de Madame de Liso, la photo des objets disposés sur le lin pour l'expérience... Ce dont nous ne disposons malheureusement pas avec certitude pour le Suaire.

Il reste donc dans le cas du Suaire, le problème de l'interprétation des marques et de l'explication du mécanisme de leur création (effet couronne/effet de pointe, ou autre,...) qui ont fait l'objet de deux livres par Mr. Whanger.

De nouvelles recherches pourraient être menées par Mme de Liso pour étudier et confirmer, à la suite de Mr. Scheuermann, les images laissées par des fleurs, des pièces de monnaie, etc... Sans aboutir à une conclusion, elles permettraient de confirmer l'aspect des images laissées par de tels objets avec ce type de mécanisme.

Ainsi, tout en acceptant le jeu du débat contradictoire, les participants de ce petit groupe de travail impromptu ont, loin de se jeter l'anathème, ouvert la porte à de nouvelles études. Ils ont également mis en lumière la nécessité de repenser notre gestion des images du Suaire

qui sont, en l'absence d'accès au Suaire lui même, notre seul outil de travail.

### **3) Réflexions à la suite du Symposium : la nécessité d'un nouveau projet fédérateur.**

Depuis plus d'un siècle, ce sont sans doute des centaines de milliers d'heures de recherche qui ont été consacrées à l'étude du Saint Suaire. Sans compter celles passées à en lire les compte rendus ardu et d'un style souvent (avec toutes mes excuses) indigeste...

Pourquoi toutes ces heures consacrées au Saint Suaire par les sindonologues ?

#### **3.1) Une grande famille riche de toutes ses sensibilités.**

Pour caricaturer, on peut distinguer chez les sindonologues 2 grandes sensibilités majeures : les passionnés du « Pourquoi ? » et les passionnés du « Comment ? » ... Marie ou Marthe ?

##### **3.1.1) Les passionnés du « Pourquoi ? »**

On y retrouve deux sous-familles :

a) ceux qui pensent que le Suaire est une représentation de la Passion (et de la Résurrection) tellement belle, si fidèle aux récits de la Passion, et suggestive, qu'elle invite irrésistiblement à la méditation et à la prière. Ceux-là se contenteront du qualificatif d'Icône Sacrée sans que l'authenticité ne constitue pour eux un enjeu ;

b) ceux qui considèrent que l'enchaînement des causes ayant abouti à la fabrication de cet objet dépasse largement le simple hasard et révèle une « intention », un Message. Ils s'attachent donc à déchiffrer le Message dont ils exhortent les destinataires à tenir compte. Ils invitent, pour ce faire, les destinataires supposés à commencer par reconnaître l'authenticité... du Messager.

##### **3.1.2) Les passionnés du « Comment ? »**

Ils sont d'origine souvent scientifique et/ou religieuse, toujours curieux, et cherchent à comprendre le processus de fabrication d'un objet dont ils n'arrivent tout bonnement pas à admettre qu'il soit « impossible » :

a) les *opposants* au Suaire (et à ce qu'il représente) ne s'intéressent au « Comment ? » que parce qu'il existe des passionnés du « Pourquoi ? ». Ils cherchent à leur démontrer qu'il n'existe pas de « miracle », et qu'ils vénèrent au pire, un faux, au mieux un phénomène naturel ;

b) les *défenseurs* ne s'intéressent au « Comment ? » que pour réfuter point par point les raisonnements des *opposants* et rétablir la Vérité lorsqu'elle est par trop malmenée ;

c) enfin, il y a les *sceptiques et/ou agnostiques* (ou du moins ceux qui « doutent avec ferveur » pour reprendre la belle expression d' Henri Tissot) ; ils sont plus ou moins indifférents au « Pourquoi ? », mais ont le double amour de la vérité et de l'esprit scientifique. L'admirable ouvrage du Dr. Heller en est la meilleure et la plus belle illustration. Il n'y a donc pour eux point de mystère qui ne méritât qu'on s'attache à le résoudre.

### 3.1.3) Pourquoi cette classification ?

Parce qu'il y a en chacun de nous un peu de chaque sensibilité. Pour le non-spécialiste, il est difficile de se faire une opinion sur tous les sujets et de s'identifier totalement à l'un des groupes décrits ci-dessus.

Bien sûr, pour le sindonologue occasionnel, le « faussaire introuvable », ce « film » scrupuleusement fidèle de la Passion avec tous ses détails invisibles à l'œil nu, sert de façon plus que troublante la thèse de l'authenticité. Mais plus on avance dans la connaissance du Suaire, plus le mystère semble s'épaissir. D'un côté une datation au carbone 14 en contradiction avec le simple bon sens et de l'autre des « carbonistes » qui professent leur honnêteté, leur compétence et la fiabilité de leurs mesures. Les certitudes d'un Barbet, tenues pour « acquises » depuis un demi siècle... mais partiellement revues et corrigées. Les photos qui se révèlent finalement d'une précision « instable » dans les détails alors qu'elles sont la base de la plupart des observations scientifiques et des thèses sur la formation de l'image qui en découlent ; voir même, pour les croûtes de sang, la base des thèses sur la sortie du corps du Suaire, etc...

Et pourtant, on en vient à oublier dans tout ce brouhaha que, même si on découvrait le « phénomène naturel » qui a conduit à la formation de l'image, il n'en resterait pas moins la « singularité » des causes qui firent coïncider ce « phénomène » avec l'Histoire de Jésus de Nazareth ?

Bref, au milieu d'une noria de savants et d'hypothèses, tous plus convaincants les uns que les autres, on comprend que le néophyte puisse se trouver plus qu'embarrassé et que chaque famille de sindonologues lui semble légitime : Marthe ou Marie, « Comment ? » ou « Pourquoi ? ».

Au bout du compte, que sait-on ? Quels sont les faits mesurés, vérifiés, incontournables, ... ? Il semble régner aujourd'hui une certaine confusion en la matière, alors même que certains « fondamentaux » sont acquis depuis les expériences du STURP en 1978 et les conclusions des Symposiums de 1989 et 1993. Mais quels sont-ils précisément ces « acquis » ? Ils semblent enfouis sous une avalanche de

nouvelles recherches et hypothèses qui apportent, malgré beaucoup de bonne volonté, parfois plus de confusion que de clarté et font oublier l'acquis.

L'attente d'une remise au clair de toutes les démarches en cours et d'un nouvel esprit de coopération s'est exprimée sous de multiples formes au cours des deux jours du IV<sup>ème</sup> Symposium du CIELT. Analysons les.

### **3.2 ) La nécessité d'un nouveau protocole expérimental.**

Si entre 1976 et 1978 le STURP a pu mettre sur pied un protocole très rapidement et dans des conditions difficiles, puis mener à bien les expériences en 1978, c'est que le problème était « encore simple ». Il s'agissait, pour résumer, de détecter sur le Suaire les indices d'un procédé de fabrication, de vérifier que le sang était du sang, de comprendre ce qui générait l'image sur le Suaire.

Comme on le sait, il en sortit plus de questions que de réponses. On en tira cependant certaines observations « définitives » sur ce que l'image est et ce qu'elle n'est pas, ainsi que sur les caractéristiques et les contraintes auxquelles toute image issue d'une prétendue reproduction devrait satisfaire.

Entre 1984 et 1988 s'est mis en place un second protocole (initialement très) rigoureux pour la datation au carbone 14. Il en sortit, là encore plus de questions que de réponses.

Depuis, nous assistons à un foisonnement de recherches qui, bien que semblant désordonnées, suivent deux grands axes :

- 1) déterminer une date pour le Suaire à travers les données historiques disponibles,
- 2) comprendre le mécanisme de la formation de l'image.

A de multiples occasions, les orateurs ont évoqué pendant leurs interventions ou dans les couloirs, la nécessité d'avoir accès au Linceul pour vérifier, mesurer et contrôler divers éléments concernant leurs hypothèses.

Qu'il s'agisse de la couleur, de la consistance du sang, de sa présence sur la face et sur l'envers du Suaire, qu'il s'agisse de nouvelles études sur la nature de l'oxydation des fibres, sur les pollens, sur les traces autres que l'image du corps, etc...

Bref, de multiples observations non destructives qui n'attendent que le bon vouloir de l'Eglise pour pouvoir être effectuées. Il va de soi que tout le monde ne pouvant procéder individuellement aux recherches, elles nécessiteront une coopération et la délégation de quelques-uns

pour procéder, au nom et pour le compte de la communauté scientifique, à toute une série d'expériences et/ou d'observations.

Cet esprit de coopération est indispensable ; sans remonter une nouvelle fois aux résultats bruts de la datation au carbone 14 (qui n'auraient toujours pas été mis à la disposition de la communauté scientifique par les laboratoires), il n'y avait qu'à entendre la déception de nombreux chercheurs quand ils découvrirent qu'à l'insu de la communauté sindonologique internationale, quelques observations individuelles avaient pu être réalisées sur l'envers du Suaire, par quelques privilégiés, alors que bien d'autres observations, permettant de lever beaucoup d'incertitudes, auraient pu être réalisées en même temps si l'opportunité avait été connue.

**Afin d'éviter de nouvelles occasions manquées, il convient de commencer, même en l'absence de perspective immédiate d'accès à la Relique, à élaborer un protocole d'expérimentations approuvé par la communauté sindonologique internationale.**

Ce sera en même temps l'occasion de repositionner toutes les démarches en cours, et de définir, à partir d'une liste officielle « d'acquis » :

- a) les caractéristiques et contraintes avec lesquelles toute hypothèse avancée doit être en conformité (netteté de l'image, 3D, etc...);
- b) les expériences permettant de contrôler la conformité de ces hypothèses aux caractéristiques et contraintes nécessaires ;
- c) et les expériences à mener sur le Suaire pour vérifier la présence d'indices, de « signatures » dirait Jackson, permettant de conforter ou d'infirmer une nouvelle hypothèse.

Même si cela est a priori le rôle des comités scientifiques des différentes associations, il semble qu'il y ait eu, ces dernières années, une dérive vers un « isolationnisme » des diverses associations plutôt que vers l'organisation de débats contradictoires (mais civilisés) permettant une progression concertée de la recherche.

Il faut revenir à un projet expérimental commun et à « l'esprit de rigueur » pour lequel l'ouvrage du Dr. Heller constitue un des plus beaux plaidoyers.

#### **4) Conclusion**

De tout ce qui précède, retenons deux points en conclusion :

- 1) Il est nécessaire, tout d'abord, de reconnaître clairement et d'accepter chacune des sensibilités au sein de la famille des sindonologues et de rétablir le dialogue entre elles . Gageons qu' il n'existe

qu'Une Vérité sur l'origine du Suaire, et que toute personne à sa recherche finira bien par y aboutir, quel que soit son itinéraire. Devons-nous choisir entre Marthe et Marie ? Cheminons plutôt ensemble en nous entraînant.

2) Pour donner un cadre à ce cheminement, la proposition de Maxence Hecquard d'élaborer une classification commune paraît un bon départ.

Mais il faut y ajouter la nécessité **d'élaborer en commun un nouveau protocole expérimental international** qui pourrait être un fil conducteur et un lien entre tous les symposiums et toutes les associations qui ont fleuri ces dernières années. Objet d'un débat contradictoire continu, ce protocole, discuté (discutable) à chaque Symposium, disponible et débattu dans chaque association, permettra de définir progressivement les expériences à mener sur le Suaire dès qu'une nouvelle opportunité se présentera.

Ce protocole permettra en outre de capitaliser les faits démontrés et les savoirs tenus pour acquis et de les mettre à la disposition de chacun. Sans état d'âme.

Il permettra surtout de classer distinctement les propos des uns et des autres dans la famille des hypothèses ou des faits acquis.

Pour terminer, il n'en demeure pas moins que si tout ce qui précède traite principalement du « Comment ? », il arrivera nécessairement un moment où nous serons confrontés à la question du « Pourquoi ? ». Merci à ceux qui en sont déjà là d'attendre les autres et, pourquoi pas, de les aider à avancer par la prière ... !

**Mr Benoît GANDILLOT**

13/06/2002

**MONTRE-NOUS TON VISAGE**  
"Association selon la Loi de 1901"  
Centre MBE 139 - 44, rue Monge  
75005 PARIS

**Bulletin de virement.**  
**( à détacher et joindre à votre chèque )**

Date : .....

Montant total :  Euros

J'invite MNTV à répartir ainsi le montant total ci-dessus:

1. ABONNEMENT à la revue :  Euros  
( Actuellement: 7,63 Euros pour un an d'abonnement me  
donnant droit à recevoir deux numéros par la poste )

2. COTISATION à l'association:  Euros  
(Actuellement: 15,24 Euros, une année de cotisation couvrant  
les 12 mois qui suivent mon versement)

3. DON :  Euros

NOM :  
Prénom :  
Adresse actuelle:

Code postal :  
VILLE :

Si vous avez changé d'adresse depuis votre précédent  
versement, reportez ci-dessous votre ancienne adresse:

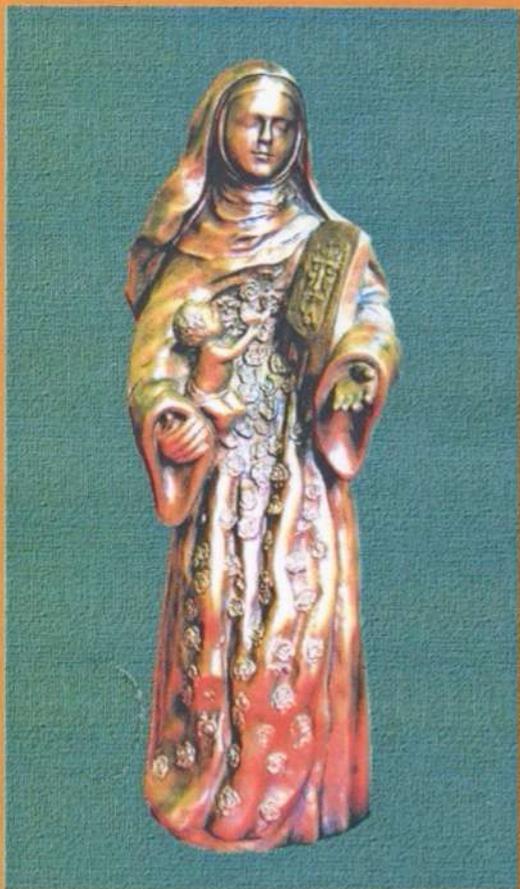
Signature:



Statue réalisée par  
**Madame Colette  
Rodenfuser** qui la  
commente ainsi:  
*«Thérèse s'étant  
donnée à Jésus, du  
fond de son coeur  
sortent des roses sur  
le scapulaire,  
formant une rivière  
descendant jusqu'à  
nous. «Mon ciel se  
passera à faire du  
Bien sur la Terre».*

**Bronze, 62 cm. de  
hauteur. Lisieux.**

Reproduction de la  
photo parue sur le  
bulletin «Thérèse de  
Lisieux» (mars  
2001- Sanctuaire de  
Lisieux) avec l'au-  
torisation de la  
Revue et de l'artis-  
te.



**L'abonnement annuel donne droit aux 2 numéros de la revue  
expédiés par la poste à votre adresse dès parution.**

**Prix de l'abonnement** pour une année: **7,63 Euros** (chèque bancaire ou postal  
à l'ordre de MNTV-Paris, accompagné du Bulletin de versement à découper  
dans la revue, imprimé en page 48)

Prix d'un numéro expédié par la poste : **5,40 Euros**

Date de parution de ce numéro : **JUIN - JUILLET 2002**

Impression: Evêché de Versailles